



ACADÉMIE
D'AMIENS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOSSIER DE PRESSE



L'École, notre avenir

ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

ACADÉMIE D'AMIENS







CONFÉRENCE DE PRESSE

RENTÉE SCOLAIRE 2025-2026

Vendredi 29 août 2025

Pierre MOYA,
recteur de l'académie d'Amiens

En présence de :

Catherine BELLET-LEMOINE,
secrétaire générale
de l'académie

Alain AUBERT,
directeur académique des services de l'Éducation nationale
de l'Aisne

Jean-Paul OBELLIANNE,
directeur académique des services de l'Éducation nationale
de l'Oise

Philippe DESTABLE,
directeur académique des services de l'Éducation nationale
de la Somme

Sommaire

Les chiffres clés de l'académie d'Amiens

p. 6

Les garanties d'une rentrée sereine et réussie

p. 8

Partie 1

Une École exigeante pour la réussite de tous les élèves

p. 11

- 1** Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves p. 12
- 2** Mieux former les personnels pour mieux accompagner les élèves p. 13
- 3** Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle p. 14
 - | **Infographie** | Un brevet des collèges plus ambitieux p. 15
 - | **Infographie** | Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re} p. 16
 - | **Infographie** | 3 feuilles de route au service d'une action pédagogique cohérente et ambitieuse p. 19
- 4** Déployer de nouveaux programmes et de nouvelles pratiques p. 20
- 5** Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6^e au lycée p. 22
 - | **Infographie** | Une stratégie de réussite pour tous les élèves de la 6^e à la 3^e p. 24
- 6** Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et un partenaire clé pour les entreprises p. 25
 - | **Infographie** | Un plan académique d'actions pour la métallurgie dans le Vimeu p. 27

Partie 2

Une École protectrice pour toute la communauté éducative

p. 29

- 7** Garantir un cadre d'apprentissage propice à la réussite des élèves
| **Infographie** | Comment l'académie gère et organise la prise en charge des Faits établissements : un pilotage renforcé, un suivi au plus près p. 30 p. 32
- 8** Apaiser le climat scolaire p. 33
- 9** La lutte contre le harcèlement à l'école p. 35
| **Infographie** | Harcèlement et climat scolaire : 2 priorités intimement liées p. 36
- 10** Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école p. 37
- 11** Inscrire la santé au cœur de l'école p. 38
| **Infographie** | La santé mentale dans notre académie p. 39
- 12** Réaffirmer la politique de ressources humaines p. 40

Partie 3

Une École émancipatrice pour assurer l'avenir de chaque élève

p. 43

- 13** Garantir l'accès à l'école pour tous p. 44
| **Infographie** | Inclusion scolaire : un réponse apportée à chaque élève p. 46
- 14** Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir p. 47
| **Infographie** | Plans filles et maths : l'académie amplifie son action pour l'égalité filles-garçons en mathématiques p. 48
- 15** Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école p. 49
- 16** Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires p. 51
| **Infographie** | Des internats d'excellence au service de la réussite, de l'ambition et de l'égalité des chances p. 53
| **Infographie** | Une cité scolaire innovante à Chaumont-en-Vexin p. 57
- 17** Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens p. 58
- 18** Promouvoir la pratique du sport à l'école p. 60
- 19** Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique p. 61

Annexe

- Les évènements à ne pas manquer : votre calendrier de communication p. 63

CHIFFRES CLÉS

DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS

Données prévisionnelles de rentrée 2025 ⁽¹⁾

1^{ER} ET 2^D DEGRÉS



ÉLÈVES

337 652

écoliers, collégiens et lycéens
scolarisés dans l'académie
d'Amiens (hors post bac)



ÉTABLISSEMENTS

2 131

écoles, collèges et lycées
(y compris EREA) relevant du
public et du privé sous contrat



ENSEIGNANTS

25 994

exercent dans le 1^{er} et le 2^d
degrés dans le public et le
privé sous contrat

1^{ER} DEGRÉ



ÉCOLIERS

175 527

seront scolarisés
dans l'académie d'Amiens

- **3 227** écoliers attendus
par rapport à l'an dernier
- **28 422** depuis 2016



ÉCOLES

1 790

maternelles, élémentaires
et primaires



ENSEIGNANTS

11 981

du 1^{er} degré, soit **46 %**
de nos professeurs

2^D DEGRÉ



ÉLÈVES

162 125

seront scolarisés dans
l'académie d'Amiens dans le
2^d degré (hors post-bac)

97 119 collégiens

65 006 lycéens

- **1 257** collégiens et
lycéens attendus par rapport
à l'an dernier

- **5 489** depuis 2016



ÉTABLISSEMENTS

217

collèges

124

lycées et EREA

(dont 67 lycées qui
accueillent des lycéens
professionnels)



ENSEIGNANTS

14 013

du 2^d degré, soit **54 %**
de nos professeurs

⁽¹⁾ Données prévisionnelles de rentrée 2025 : nombre d'élèves, écoles, collèges et lycées.
Les chiffres mentionnés pour les professeurs relèvent du constat de l'année précédente.
L'ensemble des données fournies s'entendent privé + public sous contrat.

DANS L' AISNE



ÉLÈVES
89 707

élèves scolarisés
dans l'Aisne, dont
46 578 écoliers
26 492 collégiens
17 637 lycéens

- **1 042** écoliers
- **490** collégiens et lycéens
attendus par rapport à l'an
dernier



ÉTABLISSEMENTS
580

écoles, collèges et lycées
(y compris EREA) relevant
du public et du privé sous
contrat

471 écoles
71 collèges
37 lycées
1 EREA



ENSEIGNANTS
7 229

exercent dans l'Aisne :
3 374 enseignants 1^{er} degré
3 855 enseignants 2^d degré

DANS L'OISE



ÉLÈVES
154 695

élèves scolarisés
dans l'Oise, dont
81 649 écoliers
44 154 collégiens
28 892 lycéens

- **1 277** écoliers
- **264** collégiens et lycéens
attendus par rapport à l'an
dernier



ÉTABLISSEMENTS
950

écoles, collèges et lycées
(y compris EREA) relevant
du public et du privé sous
contrat

825 écoles
79 collèges
45 lycées
1 EREA



ENSEIGNANTS
10 851

exercent dans l'Oise :
5 218 enseignants 1^{er} degré
5 633 enseignants 2^d degré

DANS LA SOMME



ÉLÈVES
92 250

élèves scolarisés
dans la Somme, dont
47 300 écoliers
26 473 collégiens
18 477 lycéens

- **908** écoliers
- **503** collégiens et lycéens
attendus par rapport à l'an
dernier



ÉTABLISSEMENTS
601

écoles, collèges et lycées
relevant du public et du privé
sous contrat

494 écoles
67 collèges
40 lycées



ENSEIGNANTS
7 914

exercent dans la Somme :
3 389 enseignants 1^{er} degré
4 525 enseignants 2^d degré

LES RÉSULTATS AUX EXAMENS*



84,4 %

Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet (DNB)**



89,7 %

Taux de réussite
au **baccalauréat**

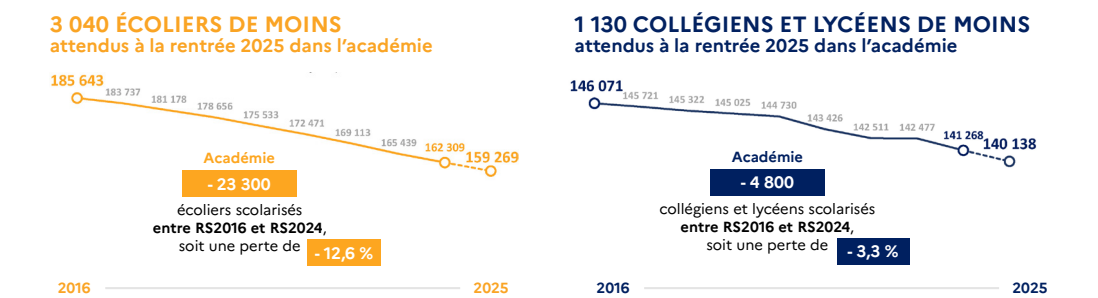
^(*) Session 2025, données provisoires

Les garanties d'une rentrée sereine et réussie dans notre académie

→ Une situation RH favorable : un nombre d'élèves en forte baisse dans notre académie, un taux d'encadrement en hausse

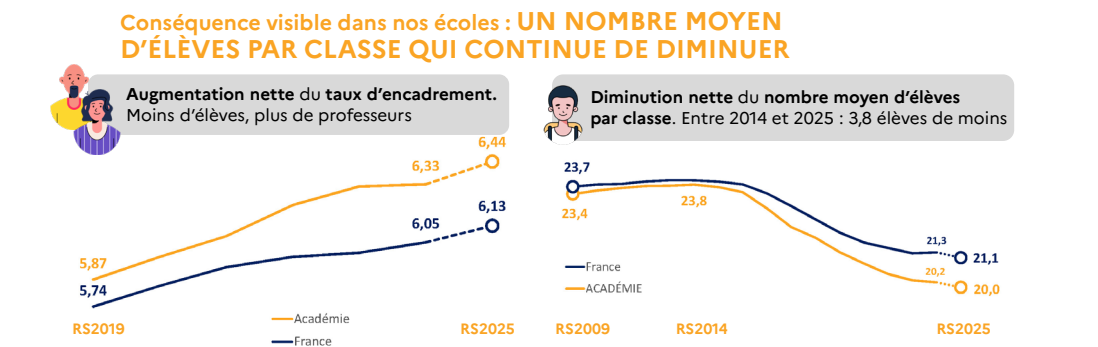
À la rentrée 2025, l'académie d'Amiens enregistre l'une des baisses démographiques les plus marquées de France dans ses écoles, collèges et lycées, avec 4 200 élèves de moins par rapport à 2024. Cette tendance s'inscrit dans une dynamique amorcée depuis 2016, qui a vu les effectifs des écoles reculer de 23 000 élèves, et ceux du second degré baisser de 4 800 élèves.

Dans ce contexte, 29 moyens d'enseignement ont été retirés à la rentrée prochaine dans le premier degré, et 59 dans les collèges et lycées. Au regard de la baisse démographique, le nombre d'élèves par classe continuera à baisser dans les écoles et se stabilisera dans les collèges et les lycées.



Le nombre moyen d'élèves par classe s'établira à 20, contre 23,4 en 2019.

Par ailleurs, le nombre de professeurs pour 100 élèves atteindra 6,44, en nette progression par rapport à 2019 (5,87) et au-dessus de la moyenne nationale actuelle (6,13).



Ce ratio d'encadrement plus favorable contribue directement à l'amélioration des conditions d'enseignement et d'apprentissage, en permettant une plus grande attention portée à chaque élève, notamment dans les classes dédoublées, les territoires ruraux ou en éducation prioritaire.

→ La rentrée dans le premier degré

Tous les postes sont pourvus : un enseignant sera présent dans chaque classe dès le lundi 1^{er} septembre.

L'académie d'Amiens a d'ores et déjà finalisé l'ensemble des affectations pour la rentrée scolaire 2025. Grâce aux concours de recrutement de professeurs des écoles (CRPE), l'ensemble des besoins en enseignants a été couvert dès le mois de juin.

313 postes étaient offerts à la session 2025 du CRPE dans l'académie, soit 51 de plus qu'en 2024.

Ces 313 postes ont été pourvus, complétés par une liste complémentaire de 13 candidats.

Le niveau général des admis est satisfaisant, avec une moyenne de 13/20 (contre 14/20 en 2024).

→ La rentrée dans le second degré

Dans l'académie, **99,9 % de nos postes sont actuellement pourvus** et nos enseignants titulaires affectés.

L'académie emploie également près de 823 contractuels en cette rentrée. Il s'agit principalement d'enseignants contractuels en français, allemand, économie-gestion, sciences de l'ingénieur et dans l'ensemble des disciplines de lycée professionnel (enseignement général et professionnel).

Parmi ces 823 contractuels :

→ **96 % d'entre eux enseignaient déjà dans l'académie** l'année scolaire précédente et ont été renouvelés ;

→ **4 % sont des néo-contractuels.** Pour accompagner au mieux ces nouveaux personnels, une formation de 9 jours a été proposée avant leur prise de poste afin de les accompagner, de les préparer et de les rassurer avant leur arrivée dans les établissements.

L'académie veille à offrir une certaine stabilité à ces enseignants non titulaires :

→ **78 %** de ces contractuels bénéficient de contrat de 12 mois ;

→ **33 %** officient en contrat à durée indéterminée.



The background is an abstract composition of geometric shapes. A large light blue area occupies the top and left. A dark blue diagonal band runs from the middle left towards the top right. Below this, a white triangular shape points upwards from the bottom left. Within this white shape, there is a smaller red triangle pointing downwards from the same bottom-left corner, and a grey triangle pointing upwards from the bottom-left corner, partially overlapping the white one.

1

***Une École
exigeante
pour la réussite
de tous
les élèves***

1.

Mieux former les professeurs pour mieux faire réussir les élèves

À RETENIR

- Les concours de l'enseignement des premier et second degrés **accessibles à partir de la 3^e année de licence** dès 2026.
- Une nouvelle **licence préparant au professorat des écoles** dans tous les territoires dès la rentrée 2026.
- Une **formation statutaire de deux ans** de niveau master rémunérée pour les lauréats des concours : **environ 1 400 € nets/mois** en 1^{re} année et **1 800 € nets/mois** en 2^e année.

DANS L'ACADÉMIE



→ *Réforme de la formation initiale des professeurs : une mise en œuvre territorialisée et concertée*

Dans le cadre de la réforme nationale de la formation initiale des professeurs, l'académie d'Amiens s'engage pleinement dans le déploiement de la nouvelle licence « Professorat des écoles ». Ce nouveau cursus sera proposé **dès la rentrée universitaire 2026 dans les trois centres de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) de l'académie : à Laon, Beauvais et Amiens.**

Ce déploiement s'appuie sur une étroite collaboration entre le rectorat, l'INSPÉ de l'académie d'Amiens et l'Université de Picardie Jules-Verne (UPJV). Les équipes pédagogiques travaillent ensemble depuis plusieurs mois à la conception des maquettes et des contenus de formation, afin de garantir une formation de qualité, adaptée aux réalités de terrain et aux besoins des élèves.

Mieux former les personnels pour mieux accompagner les élèves

À RETENIR

- **Le nouveau schéma directeur de la politique de formation continue** des personnels de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports pour 2025-2029.
- **Les nouvelles modalités 2026-2030 des Plans mathématiques et français** de formation des enseignants du premier degré.

DANS L'ACADÉMIE



→ Une formation continue des personnels organisée en 3 priorités

L'École académique de la formation continue (EAFC) constitue la principale porte d'entrée de nos personnels pour leurs démarches de formation continue.

Elle propose une large offre de formations, structurée en différents cycles et parcours, et permet à chaque agent de l'académie, quel que soit son profil ou sa situation professionnelle, de faire évoluer ses compétences et développer sa carrière.

3 FONCTIONS



QUALIFICATION

- **Se spécialiser** et obtenir des certifications
- **Préparer** des diplômes et des concours



PROFESSIONNALISATION

- Cycle 1** **Adaptation à l'emploi**
entrée dans le métier
- Cycle 2** **Approfondissement**
montée en compétences
- Cycle 3** **Expertise**
innovation, diffusion



DIVERSIFICATION ÉVOLUTION

- Dans le métier
- Dans d'autres missions

CHIFFRES CLÉS

27 745, c'est le nombre d'agents qui ont bénéficié de formations l'an dernier, pour un total de **523 716** heures de formation.

3.

Renforcer les savoirs fondamentaux dès la maternelle

À RETENIR

- **De nouveaux programmes en français et en mathématiques de la maternelle à la 6^e**, qui font de la lecture et de l'écriture des priorités, avec notamment :
 - **en maternelle**, un programme mettant l'accent sur l'acquisition du langage et du vocabulaire ;
 - **en CP**, un programme plus exigeant qui pose un cadre précis sur l'apprentissage du décodage des mots par la méthode syllabique.
- **Une épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re}** pour le baccalauréat général et technologique.
- **La formation aux nouveaux programmes** de l'ensemble des enseignants depuis avril 2025.

DANS L'ACADÉMIE



→ Le nouveau brevet

CHIFFRES CLÉS

23 198, c'est le nombre de collégiens qui passeront le diplôme national du brevet l'an prochain sous ses nouvelles modalités (renforcement du poids de ses épreuves terminales).

→ Une épreuve anticipée de maths en fin de première

CHIFFRES CLÉS

13 734, c'est le nombre de lycéens en première générale et technologique qui passeront pour la première fois les épreuves anticipées de mathématiques.



IDÉE DE REPORTAGE

À propos du brevet

Amiens, collège Rosa Parks : comment un collège REP+ est-il passé de 61 % à 85 % de réussite au brevet en l'espace de 3 ans ? Le sujet vous intéresse ?

N'hésitez pas à nous solliciter !



IDÉE DE REPORTAGE

Diplômes

Dans toute l'académie : tous les ans en amont des vacances de la Toussaint, la plupart des collèges organisent des remises de diplômes et réunissent anciens élèves et leurs familles le temps d'une cérémonie. De beaux témoignages et de beaux parcours à mettre en valeur !

N'hésitez pas à nous solliciter !

Un brevet des collèges plus ambitieux

OBJECTIFS

- Redonner toute sa valeur au diplôme du brevet
 - Évaluer au plus près du niveau des élèves
 - Mieux prendre en compte :
 - le travail et le progrès des élèves durant toute l'année de 3^e ;
 - leurs qualités rédactionnelles ;
 - leurs compétences en calcul et en raisonnement mathématique.
- Dès la **session 2026**
 - Pour **tous les candidats** des séries générale et professionnelle

PLUS DE LISIBILITÉ

- Obtention du brevet par une **moyenne finale égale ou supérieure à 10/20** (fin du système de notation sur 800 points)

- **Contrôle continu calculé à partir de la moyenne annuelle de toutes les matières obligatoires de 3^e** (et non plus à partir du bilan du socle commun).

- **Prise en compte des options** : les points au-dessus de 10/20 sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu (sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20).

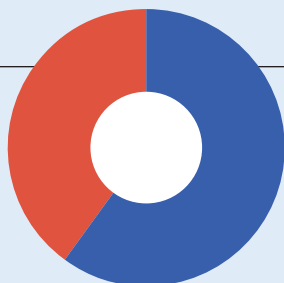
- Des **commissions académiques d'harmonisation du contrôle continu** seront créées pour favoriser l'égalité de traitement entre les candidats.
- L'évaluation par compétences restera possible, mais elle devra s'accompagner d'une évaluation chiffrée (sur 20 points).
- Les professeurs seront invités à anticiper la difficulté de constitution des moyennes, notamment en raison de problèmes d'assiduité. En cas de nécessité, il sera possible de recourir à une évaluation de remplacement.
- Le bilan de fin de cycle 4 restera obligatoire, mais n'entrera pas dans le calcul des résultats.

DES PROGRÈS MIEUX VALORISÉS

40 %

contrôle continu

Coefficient 1 pour toutes les matières



60 %

épreuves terminales

- 4 épreuves écrites : français (coefficient 2) ; mathématiques (coefficient 2) ; histoire-géographie (coefficient 1,5) et enseignement moral et civique (coefficient 0,5) ; sciences (coefficient 2)
- 1 épreuve orale portant sur un projet (coefficient 2)

- Le **passage en 2^e** continuera à être décidé en conseil de classe.

Lycée général et technologique

Une nouvelle épreuve anticipée de mathématiques en 1^{re}

OBJECTIFS ET PROGRAMME

- Évaluer les connaissances et les compétences de tous les élèves en mathématiques comme en français
- Intégrer les résultats au dossier Parcoursup

- Pour tous les élèves de 1^{re} générale et technologique
- Dès la session 2026

→ L'épreuve porte sur le **programme de mathématiques en vigueur** préparé par les élèves :

• En voie générale, spécialité mathématiques : programme de 1^{re} de l'enseignement de spécialité mathématiques	• En voie générale, hors spécialité mathématiques : programme de l'enseignement de mathématiques spécifique intégré à l'enseignement scientifique	• En voie technologique : programme de 1^{re} de l'enseignement commun de mathématiques
---	--	--

L'ÉPREUVE



Coefficient 2



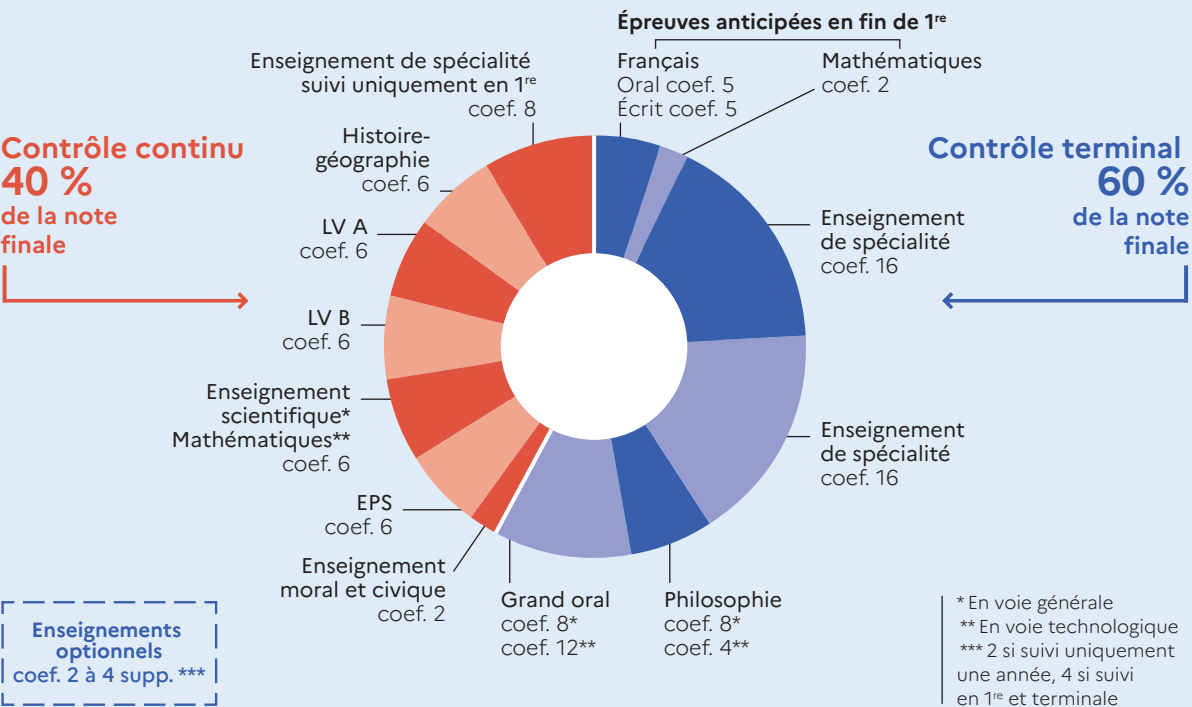
2 heures



Sans calculatrice

- La nouvelle épreuve commune de mathématiques comprend **deux parties** :
1. Calculs et questions à choix multiples sur les automatismes **(6 points)**
 2. Deux à trois exercices indépendants les uns des autres permettant d'évaluer les connaissances et compétences mobilisées dans l'activité mathématique **(14 points)**

LA RÉPARTITION DE LA NOTE FINALE AU BACCALAURÉAT





FOCUS

→ La démarche Ambition DNB, ou comment entraîner les élèves à devenir candidats et à réussir leur premier examen

Face à des taux de réussite parfois très en-deçà de la moyenne nationale du DNB, l'académie d'Amiens a déployé Ambition DNB dès 2022 dans une dizaine de collèges en éducation prioritaire.

Cette démarche est aujourd'hui pleinement intégrée à notre Plan collèges (voir page 23). Elle s'adresse en priorité aux établissements où les résultats se situent autour de 60 à 75 % de réussite, avec une ambition claire : **offrir un accompagnement ciblé aux élèves les plus en difficulté pour leur permettre d'obtenir le diplôme national du brevet.**

L'objectif est triple : améliorer les résultats des élèves dans toutes les disciplines, renforcer la confiance des jeunes et préparer efficacement les élèves aux épreuves écrites et orales du brevet tout au long de l'année de 3^e et de 4^e. Pour ce faire, les équipes pédagogiques bénéficient d'un appui direct des corps d'inspection, autour d'une méthodologie collective structurée et éprouvée et avec des outils d'analyse explicites.



→ Lexique et mathématiques : deux expérimentations en cours dans l'académie

Le programme « Pionniers des Maths » constitue une opportunité majeure pour notre académie : il instaure une **dynamique ambitieuse et innovante dans l'enseignement des mathématiques au primaire**, face à la baisse du niveau des élèves français.

Reposant sur la pédagogie explicite et une approche spiralaire, il vise à **renforcer rapidement les compétences mathématiques** tout en réduisant les inégalités sociales et filles-garçons. Les enseignants volontaires disposent d'outils : programmations annuelles, supports didactiques, vidéos de gestes professionnels, évaluations et ressources numériques. L'appui du Collège de France et du Conseil Scientifique de l'Éducation nationale garantit la rigueur de l'expérimentation.

Le dispositif s'appuie sur une **co-construction avec chercheurs et équipes pédagogiques**, des retours réguliers et une formation approfondie. Son ambition : améliorer les résultats aux évaluations nationales et à TIMSS 2027, mais aussi ré-enchanter l'apprentissage des mathématiques grâce à des méthodes concrètes et ludiques, déjà éprouvées au Maroc.

En y participant, notre académie rejoint une expérimentation d'envergure, adossée à la recherche et se donne les moyens d'offrir à tous les élèves les conditions d'une réussite durable. **Le programme veut créer une communauté de pratiques et de ressources dont l'impact pourra s'étendre à l'échelle nationale.**

Une expérimentation sur le lexique

La mission nationale « Savoirs fondamentaux », mise en place par la DGESCO en lien avec le Conseil scientifique de l'Éducation nationale, accompagne notre académie dans un objectif prioritaire : **renforcer l'acquisition du lexique, de la maternelle au lycée**. Ce choix découle des résultats aux évaluations nationales et aux tests de la Journée de défense et de citoyenneté, qui soulignent l'importance de progresser dans ce domaine.

Le niveau de maîtrise du lexique conditionne en effet la fluidité de lecture, la compréhension des textes oraux et écrits, la production d'écrits ainsi que la réalisation des différentes tâches d'apprentissage et d'évaluation. **L'enrichissement lexical est essentiel pour favoriser les progrès des élèves dans toutes les disciplines** et suppose une culture commune et des démarches partagées autour de son enseignement.

La première phase de cet accompagnement s'adresse aux personnels d'encadrement et aux formateurs du 1^{er} et du 2^d degrés ; la seconde phase sera à destination des enseignants. **La démarche vise à construire collectivement des solutions adaptées aux besoins repérés dans l'académie et à développer des réponses pédagogiques cohérentes et efficaces.**

Elle repose sur plusieurs leviers : s'approprier des étapes clés pour développer les compétences lexicales, s'appuyer sur les observations des élèves en classe pour cibler les besoins et les leviers, et formaliser des contenus, démarches et outils à la fois issus de la recherche et enrichis par l'expérience de terrain.

3 feuilles de route au service d'une action pédagogique cohérente et ambitieuse

→ L'académie d'Amiens dispose de trois feuilles de route annuelles, spécifiques au 1^{er} degré, aux collèges et aux lycées, élaborées à l'initiative du recteur et de la direction de la pédagogie. Leur finalité est claire : impulser une dynamique collective durable, tournée vers l'élévation du niveau général des élèves et la réduction des inégalités dès le plus jeune âge.

POURQUOI ?

- Préciser les priorités académiques
- Renforcer la lisibilité de l'action pédagogique
- Harmoniser et mettre en cohérence la mise en œuvre des politiques éducatives

POUR QUI ?

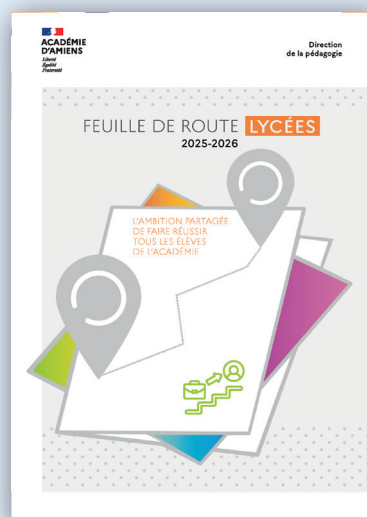
Elles s'appliquent à **tous les échelons du territoire, depuis l'école jusqu'au rectorat** (circonscriptions, bassins, DSDEN etc.)

COMMENT ?

- Structuration autour de trois objectifs
- Identification des pratiques professionnelles à encourager au sein des écoles et établissements
- recommandations partagées et claires en matière de pilotage pédagogique



NOUVEAU



→ Dernier né de ces feuilles de route, le document dédié aux **LYCÉES** a été présenté à nos équipes en mars 2025.

→ DES PRIORITÉS POUR CHAQUE NIVEAU

1^{ER} DEGRÉ

- **FRANÇAIS** : automatiser le code, le vocabulaire et le lexique, les procédures de production d'écrits
- **MATHÉMATIQUES** : mémoriser des faits numériques, mémoriser des procédures du calcul

COLLÈGE

- **FRANÇAIS** : compréhension de tous types de textes (littéraires, documentaires...) et production d'écrits avec les outils de la langue (vocabulaire, orthographe, syntaxe)
- **MATHÉMATIQUES** : acquisition des automatismes et résolution de problèmes

LYCÉE

- Consolider, renforcer et approfondir les **COMPÉTENCES TRANSVERSALES ET DISCIPLINAIRES**, dans le prolongement des savoirs fondamentaux développés au collège.

→ QUEL BILAN DEPUIS LEUR CRÉATION ?

Les feuilles de route sont appréciées car elles offrent une vision claire et structurée des actions à mener. L'analyse collective des résultats des élèves s'est renforcée et a montré l'intérêt des évaluations nationales comme outil de diagnostic. Ces analyses ont permis aux enseignants à mieux cerner les difficultés de leurs élèves et à proposer des réponses adaptées.

Déployer de nouveaux programmes et de nouvelles pratiques

À RETENIR

En 2025-2026 :

- un nouveau **programme d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité** (EVAR au premier degré, EVARS au second degré) ;
- un nouveau **programme d'enseignement moral et civique** (EMC) en CE1, CM2, 4^e, 1^{re} et en 2^e année de CAP ;
- de nouveaux **programmes de langues vivantes étrangères** en 6^e et en 2^{de} ;
- un **cadre d'usage de l'intelligence artificielle (IA) en éducation.**

DANS L'ACADÉMIE



→ Mise en œuvre du programme EVAR/EVARS : une éducation structurée et progressive à la vie affective, relationnelle et à la sexualité

À la rentrée 2025, toutes les écoles, collèges et lycées de l'académie d'Amiens mettront en œuvre de manière systématique le programme EVAR (1^{er} degré) et EVARS (2^d degré), inscrit dans le cadre réglementaire de l'éducation à la sexualité (trois séances obligatoires par an pour chaque élève).

- Dans l'académie d'Amiens, l'année 2024-2025 a été consacrée à la **sensibilisation et l'information des cadres et pilotes** (inspecteurs, chefs d'établissement, infirmiers, référents, psychologues EDA) et à la préparation des équipes.

- Dès septembre 2025, des **formations ciblées seront proposées** : une journée banalisée pour les écoles, un parcours en présentiel de 3 heures pour les référents EVARS et un parcours de 12 heures pour les personnels volontaires du second degré.



→ *Quel pilotage pour un usage pédagogique raisonné de l'intelligence artificielle en académie et en établissements ?*

Dans l'académie d'Amiens, le déploiement de l'intelligence artificielle **repose sur la sensibilisation et la formation de l'ensemble des personnels**. Près de 2 500 journées stagiaires seront proposées en 2025, avec l'appui de 40 formateurs spécialisés.

Les formations seront transversales (enjeux et usages de l'IA), disciplinaires (évolution des pratiques pédagogiques), mais aussi ciblées pour les cadres et certains métiers (directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, personnels administratifs). Seize établissements bénéficieront d'une formation de proximité autour de l'IA en 2025-2026.

Le pilotage est assuré autour des 4 grandes priorités académiques :

- l'IA au service de la réussite de tous les élèves et de leur parcours ;
- usage éthique et responsable par les élèves et les personnels ;
- culture, appropriation et usage de l'IA en territoire ;
- l'IA et le développement professionnel de tous les personnels.

Assurer les conditions de la réussite de tous les élèves de la 6^e au lycée

À RETENIR

- L'ajustement des **groupes de besoins en français et en mathématiques** pour les élèves de 6^e et de 5^e.
- Les nouvelles **évaluations nationales en français et en mathématiques en 5^e**.
- La mise en place d'une **stratégie de réussite en classe de 4^e et de 3^e**.
- La poursuite de **l'expérimentation de la classe prépa-2^{de} et le lancement des parcours renforcés en 2^{de}**.

DANS L'ACADÉMIE



→ **Des évaluations nationales désormais plébiscitées et largement exploitées : l'exemple dans nos collèges**

L'an dernier, 49 % des collèges de l'académie ont volontairement mis en œuvre les **évaluations nationales en classes de 5^e et 3^e, alors même qu'elles étaient facultatives. À la rentrée 2025, leur passation devient obligatoire en 5^e pour tous les établissements.** Cet engagement précoce traduit l'adhésion des équipes à la dimension diagnostique de ces évaluations, perçues comme un levier pour mieux comprendre les besoins des élèves.

Articulées au Plan collèges, aux évaluations d'établissement et à la démarche Ambition DNB, ces évaluations ont **contribué à acculturer nos équipes à une analyse fine des résultats et des acquis des élèves.** Cette dynamique renforce la mobilisation des enseignants et des chefs d'établissements, assistés par les inspecteurs référents.

→ **Les prépa-seconde reconduites à Laon, Chantilly et Amiens pour sécuriser les parcours au lycée**

Expérimentées depuis la rentrée 2024 dans trois lycées de l'académie (lycée professionnel Julie Daubié à Laon ; lycée Jean Rostand à Chantilly ; lycée Jean-Baptiste Delambre à Amiens), **les classes prépa-seconde ont permis à une quarantaine d'élèves de consolider leurs savoirs fondamentaux, de retrouver confiance en eux et de clarifier leur projet d'orientation.**

Grâce à un accompagnement individualisé, à une forte dynamique collective et à un lien constant avec les familles, ces classes ont favorisé une véritable cohésion, une motivation renforcée et une **meilleure projection des élèves dans leur poursuite d'études.** Compte tenu des bénéfices constatés sur les élèves, ces trois structures alternatives d'accrochage scolaire sont maintenues dans notre académie pour l'année scolaire 2025-2026.



→ Des leviers pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages

CHIFFRES CLÉS

→ VACANCES APPRENANTES

20 300 élèves ont bénéficié au cours de l'année 2024-25 de l'opération Vacances apprenantes (école ouverte et stages de réussite). Ces dispositifs visent la consolidation des apprentissages ainsi que l'épanouissement des jeunes à travers des activités culturelles, artistiques et sportives. Les Vacances apprenantes sont organisées par les équipes enseignantes à chaque période de congé, à l'exception des vacances de Noël.

→ DEVOIRS FAITS

Obligatoire en 6^e et sur la base du volontariat de la 5^e à la 3^e, Devoirs faits est désormais bien intégré au quotidien des collèges, à leur organisation interne et leurs emplois du temps.

Dans l'académie :

- plus d'un tiers des élèves de 5^e, 4^e et 3^e en bénéficient à raison d'une heure a minima par semaine ;
- un travail méthodologique renforcé pour les élèves de 6^e, grâce notamment à la mobilisation d'enseignants des écoles volontaires venant en complément de l'intervention des enseignants du collège ;
- parmi les plus-values les mieux identifiées par les enseignants : une amélioration du travail personnel des élèves et de leur organisation, une meilleure confiance en soi.

Une stratégie de réussite pour tous les élèves de la 6^e à la 3^e

→ CAPITALISER DE PRÉCÉDENTES DÉMARCHES OU EXPÉRIMENTATIONS QUI ONT FAIT LEUR PREUVE DANS NOTRE ACADEMIE

L'académie d'Amiens s'est toujours distinguée par son engagement pionnier en matière de pilotage et d'innovation pédagogique.

Notre stratégie de réussite 6^e - 3^e s'inscrit dans la continuité des expérimentations menées localement, telles que les « Sixièmes tremplin », « Ambition DNB », ou le Plan collèges, initié en 2024. Ce plan collège préfigure la généralisation de la démarche demandée à tous les collèges pour la rentrée 2025.

POURQUOI ?

DEUX CONSTATS PARTAGÉS :

- Malgré des progrès les résultats aux examens et aux évaluations nationales restent en deça des moyennes nationales.
- Il n'y a pas de fatalité à l'échec scolaire : tous les élèves peuvent progresser.

COMMENT ?

- **Renforcer le travail collectif** au sein de chaque collège pour renforcer l'impact sur les apprentissages et les progrès des élèves
- **Mieux identifier et comprendre** ce qui fait obstacle à la réussite de certains élèves
- **Mieux agir** dans l'ordinaire de la classe dans toutes les disciplines, dans les groupes de besoins en français et en mathématiques et dans les dispositifs complémentaires (devoirs faits, accompagnement personnalisé, etc.)

QUELS COLLÈGES ?

- **32 COLLÈGES ENGAGÉS** (10 dans l'Aisne, 11 dans l'Oise et 11 dans la Somme)
- **CHOISIS COMPTE TENU DE LEURS RÉSULTATS AU DIPLÔME NATIONAL DU BREVET**, notamment des écarts entre contrôle continu et épreuves finales, et aux évaluations nationales 6^e et 4^e
- **ACCOMPAGNÉS** par des formateurs de toutes disciplines, formés par les inspecteurs et l'école académique de la formation continue.

→ GÉNÉRALISER L'ENGAGEMENT DE CHAQUE COLLÈGE DANS UNE STRATÉGIE LOCALE DE RÉUSSITE DE LA 6^e À LA 3^e

Étape 1 IDENTIFIER ET COMPRENDRE

- Analyse des résultats des élèves par les enseignants, en conseil pédagogique
- Définition des objectifs prioritaires de progrès (en 6^e-5^e, en 4^e-3^e)

Étape 2 DÉFINIR UN PLAN D'ACTIONS

- S'appuyer sur l'existant et ré-interroger les pratiques : les points d'appui, les réussites ; les points à questionner, les fragilités : « Qu'est-ce qui fonctionne ? Qu'est-ce que l'on peut faire autrement ? »

Étape 3 AGIR

- En activant individuellement, dans toutes les disciplines, les leviers didactiques et pédagogiques identifiés collectivement
- En harmonisant certains principes clés d'évaluation au service des apprentissages et des progrès (modalités, critères)

Étape 4 ÉVALUER POUR RÉGULER

- Identifier l'impact sur les résultats des élèves

→ RECONDUIRE LES 4 ÉTAPES CHAQUE ANNÉE, DANS UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE DE RECHERCHE DE PROGRÈS

Miser sur l'intelligence collective pour faire réussir davantage d'élèves.
Un plan simple, concret, qui part du terrain et revient au terrain.

Faire du lycée professionnel un choix d'avenir pour les jeunes et un partenaire clé pour les entreprises

À RETENIR

- Le lycée professionnel, ce sont **près de 2 100 établissements répartis sur le territoire, dans lesquels 685 000 jeunes, dont 95 % d'élèves et 5 % d'apprentis, sont formés chaque année** en vue d'obtenir un diplôme professionnel du secondaire (CAP ou baccalauréat professionnel pour l'essentiel, mais aussi brevet professionnel, certificat de spécialisation ou diplôme vers les métiers d'art).
- **Après la 3^e, plus de 3 jeunes sur 10 poursuivent leur parcours de formation en lycée professionnel.**
- Engagée depuis 2023, **la réforme du lycée professionnel se poursuit en 2025-2026** : bureau des entreprises, gratification des stages, parcours personnalisé, mentorat, soutien au premier emploi.
- Cette année sera aussi marquée par les **40 ans du baccalauréat professionnel.**

DANS L'ACADÉMIE



→ **Le mentorat : un plan expérimental pour accompagner nos lycéens professionnels**

Le Plan Mentorat en lycée professionnel, initié par le Ministère de l'Éducation nationale, a ciblé trois lycées professionnels de notre académie (Édouard Branly à Amiens, Amyot d'Inville à Senlis, Marie Curie à Nogent-sur-Oise), et permis l'inscription de 139 jeunes de la filière Transition énergétique dans ce dispositif d'accompagnement.

Le développement du mentorat en lycée professionnel constitue un **levier en faveur de l'insertion des élèves volontaires.**

Ceux-ci **bénéficient de l'expérience de professionnels ainsi que de l'ouverture vers des réseaux d'entreprises** pour l'accès à des stages, une alternance ou un emploi direct. Les partenaires du Collectif Mentorat interviennent dans ce plan pour accompagner mentors et mentorés tout au long du dispositif.

→ **Réussir la transition lycée-emploi avec Avenir Pro****CHIFFRES CLÉS**

7 424, c'est le nombre de lycéens professionnels ayant bénéficié l'an dernier du dispositif Avenir Pro dans notre académie.

Généralisé à tous les lycées professionnels pour la rentrée 2025, **Avenir Pro accompagne les élèves de dernière année de CAP et de bac professionnel à l'insertion dans l'emploi.**

En partenariat avec France Travail et le réseau des Missions locales, **des conseillers interviennent dès le début de l'année scolaire pour animer des ateliers collectifs** (découverte des filières, des territoires et du marché du travail, CV, entretien de recrutement, codes professionnels), **organiser des rencontres avec des professionnels et proposer un suivi individualisé.**

Objectifs : valoriser les compétences, renforcer la confiance en soi et associer les familles au projet professionnel.

→ **Les lycées et les entreprises s'engagent : une dynamique collective au service de l'insertion des jeunes**

Trois événements se sont tenus entre janvier et mai 2025 à Nogent-sur-Oise, Doullens et Soissons, réunissant dans chaque département les représentants de l'Éducation nationale, de l'État et plus de 400 dirigeants d'entreprises autour d'un objectif commun : **renforcer les liens entre lycées professionnels et monde économique pour favoriser l'insertion des jeunes.**

Ces rencontres ont mis à l'honneur les entreprises engagées dans la communauté « **Les entreprises s'engagent** » ainsi que les lycées intégrés à la démarche « **Les lycées s'engagent** ».

Face à cette dynamique positive, le dispositif sera reconduit à la rentrée 2025, avec de nouveaux événements programmés dans l'année en partenariat avec les acteurs économiques locaux.

L'ambition : faire de chaque lycée un tremplin vers l'emploi et une force vive de son territoire.

**SAVE THE DATE****Le premier micro-lycée professionnel de la métallurgie inauguré dans la Somme le 19 septembre !**

Implanté à Friville-Escarbotin, le **micro-lycée professionnel du Vimeu ouvrira ses portes en septembre 2025.**

Il s'agit de la première structure de rescolarisation des élèves (SRE) par la voie professionnelle dans l'académie d'Amiens.

Destiné aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de décrochage scolaire, ce micro-lycée a pour mission de les rescolariser, diplômer et orienter, grâce à un accompagnement personnalisé et des parcours adaptés.

Deux formations y seront proposées : un **CAP décolletage** dès la rentrée 2025, puis en 2026 un **baccalauréat professionnel maintenance**, tous deux accessibles en un an.

La structure accueillera une quinzaine de jeunes à sa première rentrée.

Ce projet, construit avec le Conseil régional des Hauts-de-France, l'IUMM du Vimeu, les collectivités et les entreprises du territoire, répond à un enjeu fort de remobilisation, d'insertion professionnelle et de valorisation des métiers de la métallurgie dans le Vimeu.

Un plan académique d'actions pour la métallurgie dans le Vimeu

→ CONTEXTE

Le territoire du Vimeu, marqué par une tradition industrielle forte dans les secteurs de la métallurgie, de la serrurerie et de la robinetterie, abrite un tissu dense de PME dynamiques et exportatrices, représentant plus de 6 000 emplois.

Malgré leur vitalité, ces entreprises font face à des difficultés persistantes de recrutement.

Parallèlement, l'appareil de formation peine à attirer suffisamment de jeunes, en dépit des efforts engagés

QUOI ?

- **Un plan académique** en 12 points
- **Une stratégie à plusieurs horizons** : court, moyen et long termes.

POURQUOI ?

- **Réconcilier** les besoins en compétences du territoire avec une offre de formation plus visible, plus attractive et mieux ancrée localement.

COMMENT - QUELLES ÉTAPES ?

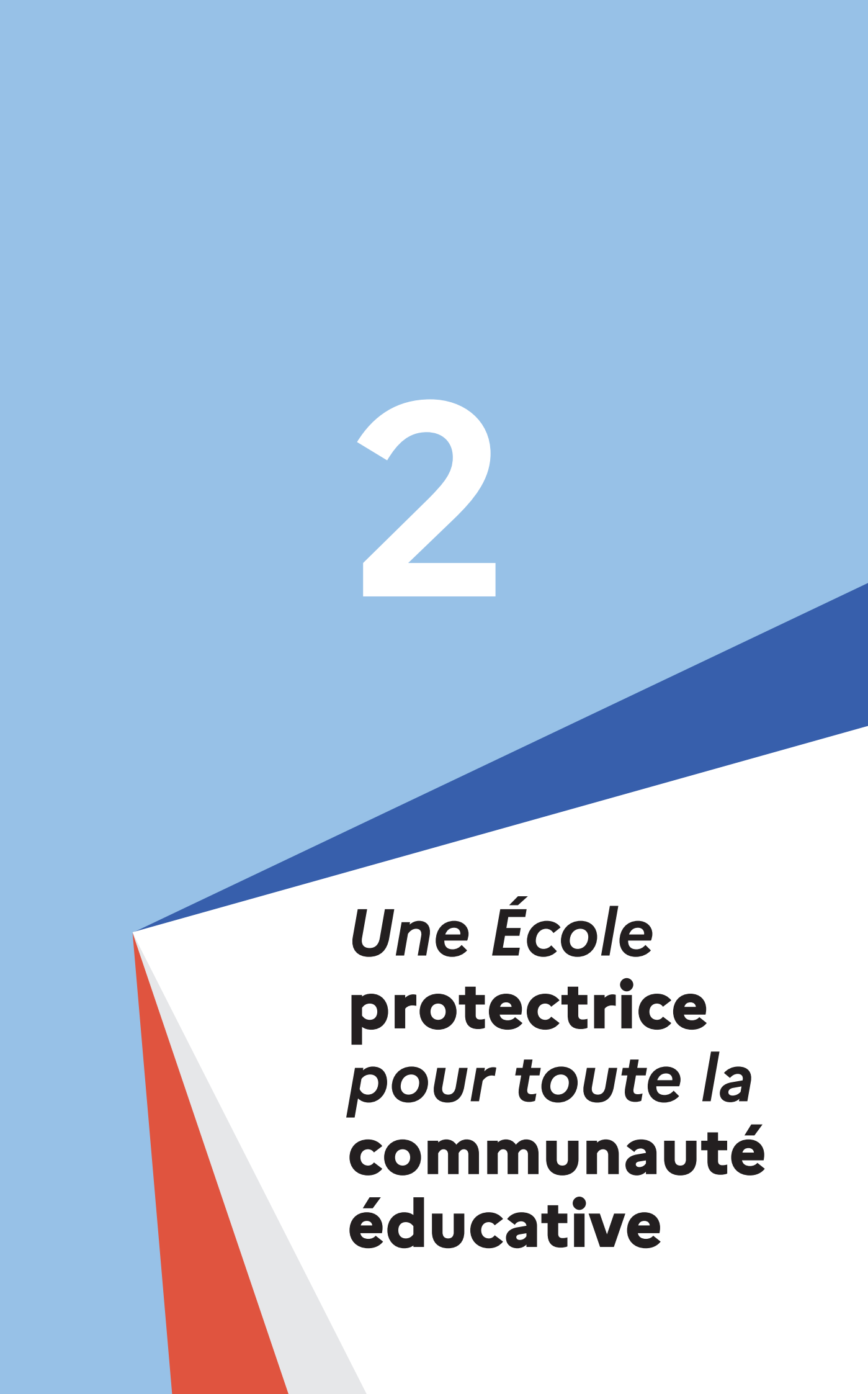
- **partager** un diagnostic ;
- **initier** les premiers chantiers opérationnels dès 2025 ;
- **piloter** et **projeter** sur une durée de 5 ans.

→ LES THÈMES QUI SOUS-TENDENT NOS 12 ACTIONS

- 1 Piloter les parcours de formation
- 2 Lutter contre le décrochage et maintenir l'éducabilité
- 3 Mobiliser tous les acteurs de la formation
- 4 Accompagner les équipes éducatives
- 5 Mobiliser tous les acteurs de la formation
- 6 Mieux associer les familles





The background features a large, light blue area at the top. A dark blue diagonal band cuts across the middle. Below this, a white triangular shape points upwards from the bottom left. Within this white triangle, there is a smaller red triangle pointing downwards from the same corner, and a grey triangle pointing upwards from the bottom left corner.

2

***Une École
protectrice
pour toute la
communauté
éducative***

Garantir un cadre d'apprentissage propice à la réussite des élèves

À RETENIR

- Pour assurer pleinement la sécurité des élèves et des personnels, les établissements **coopèrent avec les forces de sécurité intérieure et les préfetures**.
- Des mesures fortes contre toutes les formes de violence à l'école ont été engagées avec :
 - **4 793** protections fonctionnelles accordées ;
 - **6 257** opérations de fouilles de sacs aux abords des établissements scolaires ;
 - **364** armes blanches saisies ;
 - **818** conseils de discipline pour port ou intrusion d'arme.
- **La convocation d'un conseil de discipline est désormais obligatoire** et systématique pour tout élève porteur d'une arme. Un **signalement au procureur** est également effectué.

DANS L'ACADÉMIE



→ **Protection des personnels : une priorité pour l'académie d'Amiens**

La protection des personnels de l'Éducation nationale est une priorité absolue pour l'académie d'Amiens. **Face à tout acte de violence commis dans le cadre scolaire, une réponse systématique est apportée.**

Cette réponse s'appuie notamment sur le dispositif de protection fonctionnelle, dont la procédure est portée tous les ans à la connaissance de l'ensemble de la communauté éducative.

L'académie s'engage ainsi à instruire toutes les demandes et à accorder cette protection dans les délais les plus courts lorsque la situation l'exige.

En parallèle, dans le cadre de la lutte contre les incivilités, un accompagnement personnalisé est proposé aux personnels concernés afin de leur garantir écoute, soutien et sécurité.



→ **Renforcement des mesures de sécurité dans les établissements scolaires**

Dans le contexte du maintien du plan Vigipirate au niveau « urgence attentat », l'académie d'Amiens a renforcé dès avril les consignes de sécurité dans tous les établissements scolaires.

Les chefs d'établissement doivent appliquer strictement les mesures en vigueur, notamment les contrôles visuels des sacs. En parallèle, les forces de sécurité mènent des contrôles aléatoires autour d'établissements ciblés, en lien avec les DSDEN et les parquets.

Toute découverte d'arme blanche doit faire l'objet d'un signalement immédiat au 17 et d'une remise exclusive aux forces de l'ordre.

Les incidents doivent être déclarés via l'application obligatoire « Faits établissement ». Les conseils de discipline doivent être systématiquement saisis en cas de faits graves, notamment liés aux armes.

→ **Le déploiement des contrôles inopinés des sacs aux abords des établissements**

En coordination avec les préfetures et les directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN), les forces de sécurité intérieure mènent, depuis plusieurs mois, des opérations de contrôles inopinés des sacs aux abords des établissements scolaires du territoire académique.

Ces interventions, pilotées par les préfets, s'inscrivent dans une programmation définie localement, selon deux formats : des contrôles ciblés de sacs et des opérations de visibilité visant à renforcer la présence dissuasive des forces de l'ordre.

Comment l'académie gère et organise la prise en charge des **Faits établissements** : un pilotage renforcé, un suivi au plus près

→ LA CRÉATION DU SERVICE DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ ACADÉMIQUE (SDSA)

Dans un contexte de montée en puissance du suivi des Faits établissements, élargi désormais aux établissements privés sous contrat et hors contrat, l'académie d'Amiens s'est dotée d'un Service de Défense et de Sécurité Académique (SDSA), placé au sein du cabinet du recteur.

Cette évolution structurelle permet de mieux répondre aux enjeux croissants en matière de sécurité et de gestion de crise dans les établissements scolaires.

Le SDSA se compose de **4 AGENTS** :

1 CHEF DE SERVICE :

- pilotage
- coordination
- suivi des dispositifs

2 ASSISTANTES

- suivi administratif
- veille opérationnelle, alerte, traitement des événements

1 COORDONNATEUR DES ÉQUIPES MOBILES DE SÉCURITÉ :

- sécurisation des établissements et de leurs abords
- relation avec les partenaires institutionnels (conseils départementaux, région) et les DSDEN
- appui aux personnels de direction sur des établissements sensibles

Ce nouveau service incarne une réponse concrète et structurée de l'académie aux défis sécuritaires actuels, en garantissant un suivi rigoureux, réactif et adapté des Faits établissements (FE).

→ FAITS ÉTABLISSEMENTS : UN SUIVI RIGoureux ET RÉACTIF ASSURÉ PAR LE SDSA

Chaque jour, les écoles et établissements scolaires publics et privés (sous contrat et hors contrat) signalent via une application dédiée des faits établissements (FE) : incidents, tensions, atteintes aux personnes ou aux valeurs de la République, survenus dans ou aux abords des établissements.

Ces alertes sont automatiquement transmises au Service de Défense et de Sécurité Académique à la fois au rectorat et dans les DSDEN concernées.

Chaque fait est analysé et classé selon une échelle de gravité de **1 à 3** :

- Niveau 1** **INCIDENTS MINEURS**, restent au niveau de l'établissement ;
- Niveau 2** **FAITS SIGNIFICATIFS**, nécessitent un accompagnement renforcé ;
- Niveau 3** **FAITS GRAVES**, nécessitent une réponse immédiate et interservices.

→ DE L'IMPORTANCE DE LA COORDINATION

- Les FE peuvent être partagés avec d'autres services académiques : ressources humaines, direction juridique, cellule climat scolaire et harcèlement, etc.
- En cas de besoin, une coordination étroite est engagée avec les forces de sécurité intérieure.
- Chaque mercredi matin, une cellule opérationnelle dédiée aux valeurs de la République réunit les services académiques et les cellules départementales pour analyser collectivement les faits les plus sensibles relevant de ces enjeux.

- **Aucune alerte n'est ignorée.**
- **Chaque fait grave déclenche une réponse rapide, coordonnée et accompagnée.**
- **Les établissements ne sont jamais seuls face aux difficultés**

À RETENIR

- Une nouvelle stratégie « Tous unis contre les violences » sera finalisée en ce mois de septembre pour renforcer la protection des élèves et des personnels et responsabiliser tous les acteurs de la communauté éducative.
- Des mesures **soutiennent la généralisation des séances d'empathie** et l'apprentissage des **compétences psychosociales**.
- **Les équipes de vie scolaire sont renforcées** avec le déploiement de 150 postes de conseiller principal d'éducation (CPE) et de 600 postes d'assistant d'éducation (AED).

DANS L'ACADÉMIE



→ Le renforcement du contrôle des établissements privés sous contrat

Dans le cadre des priorités fixées par le ministère de l'Éducation nationale, **les contrôles des établissements privés sous contrat ont été renforcés pour garantir le respect des obligations liées au contrat d'association**. Ils visent à s'assurer que les établissements respectent les programmes officiels, les horaires réglementaires, la liberté de conscience des élèves, la liberté pédagogique des enseignants, les valeurs de la République, la sécurité des enfants ainsi que l'usage conforme des fonds publics.

Ces inspections peuvent être réalisées sur pièces ou sur place, en fonction du profil de l'établissement et des objectifs du contrôle. Celles menées sur site ont mobilisé des équipes de 2 à 8 inspecteurs, et peuvent nécessiter plusieurs jours selon la taille des établissements.

Dans l'académie d'Amiens, les opérations sont pilotées sous l'autorité du recteur et mobilisent une douzaine d'inspecteurs du premier et du second degrés.

Pour l'année scolaire 2024-2025, 25 établissements ont été contrôlés sur les 86 établissements privés sous contrat que compte l'académie, dont 16 par des inspections sur place.

→ Le contrôle des établissements privés hors contrat

Depuis 2018, **le suivi des établissements privés hors contrat (EPHC) a été renforcé** dans le cadre du plan interministériel de lutte contre la radicalisation. **Chaque établissement fait l'objet d'un contrôle l'année de son ouverture, puis au moins une fois tous les cinq ans.**

Ces inspections portent à la fois sur les volets administratif et pédagogique : elles visent notamment à s'assurer que les enseignements permettent aux élèves d'acquérir les connaissances et compétences du socle commun.

Dans l'académie d'Amiens, 26 établissements de tailles variées accueillent à ce jour environ 1 550 élèves.

L'an dernier, 7 établissements ont été inspectés, parfois en lien avec d'autres services de l'État. Par ailleurs, trois établissements ont fait l'objet d'une visite spécifique dans le cadre d'une demande de passage partiel sous contrat.



FOCUS

→ À Amiens, une convention Rappel à l'ordre avec le parquet et la mairie pour responsabiliser les élèves et les familles

La DSDEN de la Somme, la mairie d'Amiens et le Parquet près le Tribunal judiciaire d'Amiens ont signé le 9 juillet une convention de Rappel à l'ordre. Ce partenariat renforce la coordination entre les services de l'État et la collectivité pour prévenir les situations d'éloignement et de tension scolaires, qu'elles soient liées à un absentéisme persistant ou à des comportements inadaptés aux abords des établissements scolaires.

Ce dispositif constitue une mesure éducative intermédiaire : il permet au maire, en lien avec les services de l'Éducation nationale, de recevoir les élèves concernés et leurs responsables légaux afin de rappeler les obligations liées à l'instruction. Cette démarche vise à favoriser un retour à un parcours scolaire apaisé, tout en responsabilisant les familles. La convention s'inscrit en complément des dispositifs existants, avec pour objectif de soutenir les élèves dans leur réussite scolaire et leur future insertion sociale et professionnelle.

CHIFFRES CLÉS

2 096,5, c'est le nombre d'équivalent temps plein de conseillers principaux d'éducation (CPE) et d'assistants d'éducation (AED) dont dispose l'académie : **418,5 ETP de CPE** et **1 678 ETP d'AED**.

En 2025, dans le cadre du plan national Tranquillité, l'académie s'est vue dotée de 3 nouveaux postes de CPE et de 13 postes d'AED.

Lutter contre le harcèlement à l'école

À RETENIR

→ La politique de lutte contre le harcèlement à l'école repose sur le plan interministériel annoncé en septembre 2023 :

100 % prévention, 100 % détection, 100 % solutions.

En 2025 :

- **Les écoles, collèges et lycées publics** ont constitué une équipe ressource de 5 personnels formés au traitement des situations ;
- **115 133** collégiens et lycéens se sont portés volontaires pour être ambassadeurs de la lutte contre le harcèlement ;
- **5 591 941** élèves ont participé à la journée nationale Non au harcèlement.

→ Une plateforme numérique permet d'**accompagner le plan de prévention** de chaque école et de chaque établissement.

DANS L'ACADÉMIE



→ Amiens organisée pour lutter contre le harcèlement

→ Des personnes dédiées au traitement des dossiers et à la prévention :

- 3 responsables académiques harcèlement à temps plein
- 3 responsables départementaux à temps plein
- 23 formateurs académiques

→ Des formations pour les équipes ressources des écoles, collèges et lycées

- déploiement du programme PHARe de lutte contre le harcèlement
- méthode de la préoccupation partagée (MPP)
- gestion des cas complexes
- formation des élèves ambassadeurs à la lutte contre le harcèlement

→ PHARe déployé dans toute l'académie

- 100 % des écoles, des collèges et des lycées engagés



IDÉE DE REPORTAGE

Plus de 200 établissements ont participé cette année au concours **NAH**. Si vous souhaitez réaliser un sujet sur ce thème avant le 6 novembre et suivre des élèves et professeurs, nous pouvons vous orienter vers un établissement engagé.

N'hésitez pas à nous solliciter !

→ La nouvelle semaine académique de lutte contre le harcèlement

Au début du mois de février, l'équipe académique de lutte contre le harcèlement organisera une semaine dédiée à la prévention et à la lutte contre le harcèlement.

Cette semaine s'organisera autour de différents temps forts : conférences et tables rondes à destination des personnels et des parents d'élèves, interventions d'experts, mise en lumière des actions existantes dans les établissements scolaires, expositions, projections, etc.



SAVE THE DATE

**Le 6 novembre,
Journée nationale de lutte
contre le harcèlement**

Harcèlement et climat scolaire : deux priorités intimement liées

→ UN PILOTAGE STRATÉGIQUE

Intégré au cabinet du recteur, le pôle académique harcèlement et vie scolaire garantit :

- le déploiement des priorités académiques dans les écoles, collèges et lycées ;
- la coordination avec les autres pôles et services académiques et départementaux ;
- un suivi régulier des actions menées ;
- une évaluation qualitative et quantitative de leur impact.

→ UNE ÉQUIPE DE 4 CPE CHARGÉS DE MISSION, RESPONSABLES ACADÉMIQUES HARCÈLEMENT ET CLIMAT SCOLAIRE

3 conseillers principaux d'éducation (CPE) dédiés à l'accompagnement des établissements sur :

- les problématiques de climat scolaire (harcèlement, conflits, violence, absentéisme etc.) ;
- les démarches de prévention ;
- les relations avec les familles en contexte de tension ;
- le conseil aux équipes de direction et aux CPE.

1 CPE en charge de la vie lycéenne et collégienne assure la liaison avec les dispositifs de participation et de représentation des élèves.

→ UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE DANS LA GESTION DES SITUATIONS ET L'APPUI APPORTÉ AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

- expertise au service de la régulation des relations entre élèves, familles et institution ;
- soutien stratégique aux équipes de direction ;
- amélioration du climat scolaire comme levier de prévention du harcèlement ;
- actions coordonnées et lisibles à l'échelle académique.

**→ CE PÔLE RÉPOND À UN BESOIN EXPRIMÉ SUR LE TERRAIN :
il valorise l'expertise des personnels et renforce l'action académique en faveur du bien-être des élèves, bien au-delà de la seule question du harcèlement.**

→ TOUS LES MERCREDIS : DES RÉUNIONS POUR ASSURER LE SUIVI DES DOSSIERS

Cette cellule académique se réunit toutes les semaines en présence du recteur et des responsables académiques et départementaux dédiés à la lutte contre le harcèlement. Elle analyse les cas de harcèlement qui ont notamment fait l'objet de Faits établissement et de signalements au procureur. Elle permet une bonne connaissance et une meilleure prise en charge de l'ensemble des situations et favorise les échanges de pratiques dans l'accompagnement des élèves victimes.

Promouvoir un usage raisonné du numérique à l'école

À RETENIR

- **Le dispositif Portable en pause**, qui prévoit une mise à l'écart effective des téléphones portables des élèves, est généralisé au collège.
- Chaque lycée engagera **une réflexion pour intégrer le numérique** dans son projet d'établissement.
- **Les mises à jour dans les espaces numériques de travail (ENT)** et les logiciels de vie scolaire seront suspendues le soir et en fin de semaine.

DANS L'ACADÉMIE



FOCUS

→ **Portable en pause : une expérimentation concluante dans les 4 collèges de l'académie**

Dans la perspective de la généralisation de la pause numérique en septembre 2025, quatre collèges de l'académie d'Amiens ont expérimenté cette mesure au cours de l'année scolaire 2024-2025. Des approches différentes mais un constat partagé : la limitation de l'usage du téléphone portable améliore significativement le climat scolaire.

→ **Des solutions adaptées à chaque établissement**

Les collèges **Les-Frères-le-Nain (Laon)** et **Philéas Lebesgue (Marseille-en-Beauvaisis)** ont choisi d'investir dans des dispositifs de stockage sécurisés : mallettes de rangement pour les 6^e dans l'un, casiers individuels pour les 3^e dans l'autre. L'objectif : permettre aux élèves de se défaire de leur portable dès leur arrivée et de le récupérer en fin de journée dans un cadre organisé et sécurisé.

Les collèges **Arthur Rimbaud (Amiens)** et **Maréchal-Leclerc-de-Hauteclocque (Beaucamps-le-Vieux)** ont, quant à eux, misé sur l'existant. À Amiens, la direction a privilégié la responsabilisation des élèves, dans le respect du cadre légal. À Beaucamps-le-Vieux, la taille réduite de l'établissement et la disponibilité de casiers individuels ont permis une application stricte de la règle : téléphone éteint avant l'entrée, déposé au casier sans exception.

→ **Un impact mesurable sur le climat scolaire**

Tous les chefs d'établissement soulignent les effets bénéfiques sur les tensions liées aux usages numériques. Photos, vidéos ou messages problématiques sont devenus rares. La sensibilisation des familles et des élèves, couplée à des règles claires et appliquées, a facilité l'adhésion de tous.

Inscrire la santé au cœur de l'école

À RETENIR

- Pour réaffirmer l'importance de la santé à l'école, **la collaboration avec les acteurs en santé** est renforcée localement et les **procédures administratives simplifiées**.
- **La santé mentale est inscrite comme une priorité de l'éducation nationale**, qui marque une contribution de premier plan à la Grande Cause nationale 2025.
- Dès la rentrée, **chaque école, collège et lycée** mettra en place **un protocole dédié à la santé mentale**.

DANS L'ACADÉMIE



FOCUS

→ *Soutenir la communauté scolaire face à l'épreuve : le rôle clé des cellules d'écoute*

Dans l'académie d'Amiens, près de 200 personnels sont volontaires pour être membre de la cellule d'écoute – infirmiers, psychologues, assistants sociaux, CPE, médecins, directeurs, IEN et chefs d'établissement. Ils peuvent être mobilisés en binôme dans le cadre des cellules d'écoute mises en place par les DSDEN après un événement grave et traumatique. Ces cellules visent à favoriser l'expression des élèves et des adultes, prévenir les effets du stress post-traumatique et repérer les situations nécessitant un accompagnement plus spécifique.

Les membres de la cellule, présents généralement une journée, accompagnent les équipes, rencontrent les élèves et proposent des modalités d'expression adaptées. Une attention particulière est portée aux signes de vulnérabilité et un lien est systématiquement établi avec les familles. Ce dispositif structuré incarne la mobilisation de notre académie pour garantir le bien-être collectif dans les moments les plus sensibles.

→ *Programme Papageno : dispositif de postvention pour limiter la contagion suicidaire*

Le Programme Papageno est un dispositif de postvention qui correspond à l'ensemble des interventions mises en place à la suite d'un suicide d'un élève ou d'un adulte.

Son objectif est double : limiter les répercussions de l'événement au niveau collectif, en accompagnant le milieu concerné vers un retour à un fonctionnement normal, et au niveau individuel, en soulageant la détresse, en encourageant le recours aux services de soutien psychologique et en identifiant, sur la durée, les personnes vulnérables.

Cette approche simultanée, à la fois collective et individuelle, contribue à prévenir le risque de contagion suicidaire. Une des mesures porte notamment sur l'importance de la communication lors de l'annonce de l'événement. L'ensemble des actions est coordonné par une cellule départementale de postvention.



La santé mentale dans notre académie

→ LES 3 PILIERS DE LA SANTÉ ET DE LA SANTÉ MENTALE DES ÉLÈVES

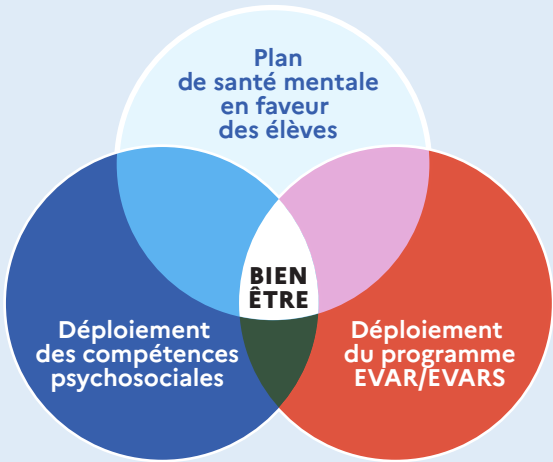
PRÉVENIR

DÉTECTER

PROMOUVOIR

→ UNE INTERCONNEXION FORTE ENTRE PLUSIEURS PLANS

Le plan de santé mentale en faveur des élèves, le programme EVAR/EVARS et le déploiement des compétences psychosociales (CPS) ne fonctionnent pas de manière isolée, mais s'articulent autour de l'objectif commun de promouvoir la santé et le bien-être des élèves.



→ UN PROTOCOLE ACADÉMIQUE DE SANTÉ MENTALE

Pour la fin de l'année 2025, chaque circonscription et établissement scolaire établira un protocole santé mentale pour mieux repérer et accompagner la souffrance psychique des élèves.

REPÉRER ALERTER ÉVALUER ADRESSER ASSURER LE SUIVI

→ DEPUIS LE RECTORAT JUSQU'AUX PERSONNELS DE TERRAIN : UNE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE, PLANIFIÉE ET STRUCTURÉE

Amorcé dès 2023-2024, un plan de formation complet a été défini au niveau académique afin de faire monter en compétences nos différents publics. Notre objectif premier : donner au plus grand nombre des clés pour mieux repérer les signaux d'alerte et identifier les ressources pour les prendre en charge.

CADRES

→ Inspecteurs des 1^{er} et 2^d degrés, chefs d'établissement

PERSONNELS MÉDICO-SOCIAUX

→ Infirmiers, médecins, assistants de service social, psychologues des 1^{er} et 2^d degrés

EN ÉTABLISSEMENT

→ 2 par collège / lycée
Enseignants, personnels de vie scolaire ou autres profils

Réaffirmer la politique de ressources humaines

À RETENIR

- **Un nouveau régime de protection sociale complémentaire (PSC)** au printemps 2026 :
 - pour 1,4 million d'agents ;
 - avec 50 % de la cotisation santé prise en charge par l'État.
- **Un nouveau plan national d'action pour l'égalité professionnelle femmes-hommes** couvrant les années 2025 à 2027.
- Un accompagnement des personnels plus individualisé avec le déploiement de **feuilles de route RH académiques**.
- La poursuite du déploiement des **mesures en faveur de l'encadrement**.

DANS L'ACADÉMIE



→ Une feuille de route RH pour faire évoluer notre gestion des personnels

Dans un contexte de transformation des Ressources humaines (RH), l'académie d'Amiens a mis en place une nouvelle feuille de route afin de moderniser et renforcer sa fonction RH.

L'objectif est de rendre l'administration plus agile, plus attractive et plus attentive aux attentes des agents. Il s'agit également de valoriser les métiers de l'Éducation nationale et de favoriser un environnement de travail respectueux et inclusif.

Pour répondre à ces ambitions, la nouvelle feuille de route RH repose sur trois grands enjeux : attirer les talents, fidéliser les agents, consolider la fonction RH.

→ Un nouveau régime de protection sociale complémentaire

CHIFFRES CLÉS

36 300, c'est le nombre d'agents éligibles à cette protection sociale complémentaire dans l'académie d'Amiens.



→ **Santé mentale des élèves et des personnels : quand notre rectorat se dote d'une psychologue conseillère technique du recteur et d'un psychologue clinicien**

→ **Une psychologue de l'Éducation nationale, conseillère technique auprès du recteur**

Première académie en France à avoir créé ce poste l'an dernier, l'académie d'Amiens bénéficie d'une expertise dédiée en santé mentale des élèves, en lien étroit avec les conseillères techniques de la santé et du social.

Cette psychologue contribue à la **formation des enseignants et des personnels ressources, au suivi des dossiers académiques relatifs au climat scolaire** et à l'accessibilité aux apprentissages, ainsi qu'au **développement d'actions partenariales avec les structures de soins**.

Elle joue également un rôle essentiel pour le réseau des psychologues de l'Éducation nationale, en soutenant leur recrutement, leur accueil et leur accompagnement tout au long de leur exercice.

→ **Un psychologue clinicien auprès des personnels**

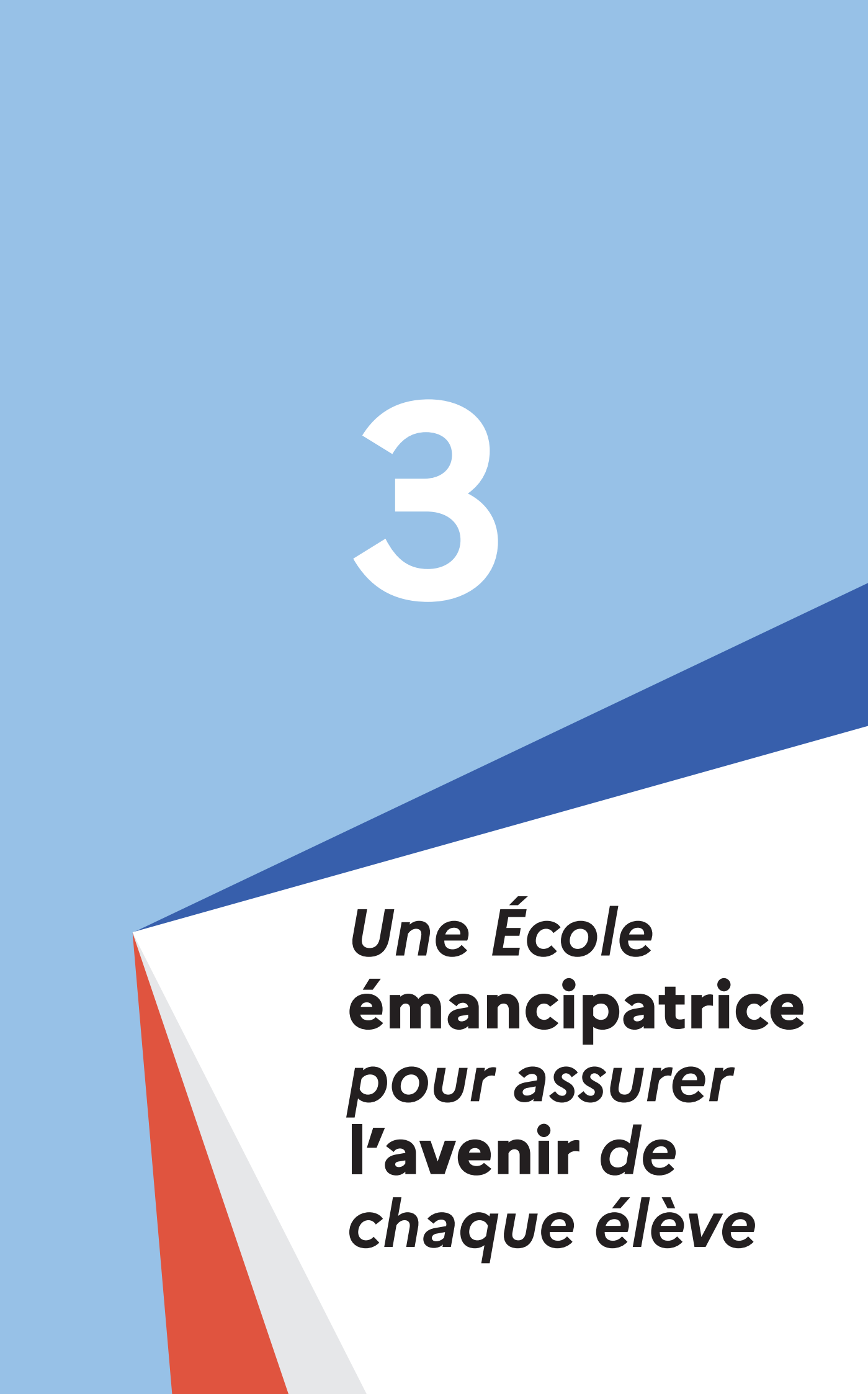
L'académie d'Amiens vient de créer un poste de psychologue clinicien dédié à l'accompagnement des personnels. Intégré au service de médecine de prévention, en lien étroit avec la direction des ressources humaines, les médecins du travail et tous les acteurs impliqués, il contribue à la politique académique de santé au travail.

Ses missions principales sont d'offrir un temps d'écoute, de soutien et d'orientation aux personnels confrontés à des situations de stress, d'épuisement professionnel ou de souffrance psychologique. Il assure des permanences dans chacun des trois départements de l'académie afin de garantir proximité et accessibilité, et s'investit également après des événements critiques pour contribuer à prévenir les risques de désorganisation ou d'isolement.

En complément, le psychologue clinicien participe à la formation des cellules d'écoute et au plan Papageno, renforçant ainsi la capacité collective de l'académie à faire face aux situations sensibles.

Ce dispositif inédit vise à améliorer la qualité de vie au travail, à préserver la santé mentale des agents et à les soutenir à leur demande.



The background is composed of several geometric shapes. A large light blue triangle occupies the top half. Below it, a dark blue triangle points upwards from the bottom right. The bottom left corner features a white triangle pointing upwards, which is partially overlaid by a red triangle pointing downwards. A grey triangle is also visible, pointing upwards from the bottom left, partially covered by the white triangle.

3

***Une École
émancipatrice
pour assurer
l'avenir de
chaque élève***

Garantir l'accès à l'école pour tous

À RETENIR

- **500 pôles d'appui à la scolarité (PAS)** maillent désormais le territoire, après une expérimentation dans quatre départements en 2024-2025.
- **L'accompagnement humain** est amélioré et **les équipes médico-sociales** sont davantage implantées dans les écoles.
- **477 000 livrets de parcours inclusifs (LPI)** sont déjà ouverts ; le dispositif devient l'interface unique permettant coordination et continuité.
- **70 nouveaux dispositifs pour les troubles du neurodéveloppement (TND)** et **25 personnes ressources TND** supplémentaires sont déployés dans le cadre de la stratégie nationale des TND.

DANS L'ACADÉMIE



→ **Aisne : bilan des pôles d'appui à la scolarité (PAS) après un an de fonctionnement**

Déployé depuis la rentrée 2024 dans l'Aisne, l'un des quatre départements préfigurateurs en France, les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) constituent une avancée concrète en matière d'inclusion scolaire.

Pensé comme un service de proximité à destination des familles et des équipes pédagogiques, le PAS a pour objectif d'apporter des réponses rapides, personnalisées et opérationnelles aux besoins éducatifs particuliers des élèves, en complément des dispositifs existants dans les établissements.

Un maillage territorial dense dans l'Aisne

Avec 24 pôles implantés dans des collèges et lycées depuis la rentrée 2024, le département dispose désormais d'un réseau structuré couvrant l'ensemble de son territoire. La DSDEN s'appuie sur trois partenaires médico-sociaux reconnus : la Fondation Savart, le Groupe Ephèse et l'APEI de Soissons.

NOUVEAU

→ **Ouverture de 4 PAS dans l'Oise et la Somme**

Dans une optique de déploiement de ces pôles d'appui sur tout le territoire, quatre PAS sont créés à cette rentrée dans l'Oise et la Somme. Ils seront implantés dans les établissements suivants :

- 1 PAS au collège Beaumont de Beauvais ;
- 1 PAS au collège Condorcet à Bresles ;
- 1 PAS couvrant les PIAL de Corbie et Villers-Bretonneux : 25 écoles et 2 collèges concernés ;
- 1 PAS à Amiens couvrant les PIAL de César Franck (1^{er} et 2^d degrés) et d'Arthur Rimbaud (2^d degré) : soit 11 écoles et 1 collège concernés.

**FOCUS****→ Un IME dans les murs du collège de Corbie**

Un **Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME)** est créé au sein du collège Eugène-Lefebvre de Corbie.

Ce dispositif, spécifiquement conçu en faveur de l'inclusion scolaire, prévoit de pouvoir accueillir, dès la rentrée 2025, **dix élèves en situation de handicap suivis en institut médico-éducatif (IME)**. Leur journée s'organisera en alternance entre des temps d'apprentissage en classe et des ateliers éducatifs conduits avec l'équipe médico-sociale : cinq élèves intégreront la classe de sixième et cinq élèves la classe de cinquième. Ces jeunes seront intégrés aux classes ordinaires et bénéficieront des adaptations pédagogiques ainsi que des accompagnements nécessaires à leur épanouissement et à leur réussite scolaire.

En intégrant la diversité des profils, l'École développe ainsi des pratiques pédagogiques différenciées et inclusives, enrichissantes pour l'ensemble des élèves et des personnels.

Inclusion scolaire dans l'académie : une réponse apportée à chaque élève

18 400

élèves en situation
de handicap **scolarisés**
en milieu ordinaire

3 616

élèves en situation
de handicap
scolarisés dans les
établissements
médico-sociaux

3 009

AESH (ETP)

→ L'ÉCOLE INCLUSIVE EN CONSTANTE ÉVOLUTION

- Un volume d'élèves en situation de handicap pris en charge en milieu ordinaire qui augmente considérablement depuis 10 ans : 9 900 en 2015, 18 400 à la rentrée 2025
- Près de 750 ETP (équivalents temps plein) d'AESH créés depuis 2020
- Plus de la moitié de nos AESH (61 %) en CDI (soit 2 781 personnes)
- Amélioration de leurs conditions d'exercice (temps méridien, journée de fractionnement)
- Simplification de leur gestion (création d'un service académique de gestion des AESH)

→ UN NOMBRE DE STRUCTURES DE PRISE EN CHARGE QUI VA CROISSANT

436

**unités localisées pour
l'inclusion scolaire (ULIS)**
dont :

- **5 ULIS créées cette
année en collège** (2 dans
l'Oise, 2 dans l'Aisne et 1
dans la Somme)
- **1 ULIS créée en lycée
professionnel** (dans la
Somme, lycée de Ham)

22

dispositifs TND pour
la prise en charge
des élèves souffrant
de troubles du
neuro-développement :

- **11 UEMA**,
dont une ouverture
à Château-Thierry
- **7 UEEA**
- **4 DAR**, dont une
ouverture à Amiens au
lycée Branly

48

**établissements
médico-sociaux** intégrés
dans des écoles et des
collèges
(12 UEE dans l'Aisne,
17 UEE dans l'Oise,
24 UEE dans la Somme et
parfois externalisés dans
plusieurs lieux)

NOUVEAU

- **Château-Thierry** : ouverture d'une UEMA à l'école la Madeleine
- **Amiens** : ouverture du premier dispositif d'autorégulation (DAR) en lycée de notre académie, au lycée Branly
- **4 pôles d'appui à la scolarité (PAS) créés dans l'Oise et la Somme** : Beauvais (2), Amiens Nord et Corbie
- **Corbie** : intégration d'une IME au sein du collège Eugène Lefebvre

Permettre aux élèves de choisir librement leur avenir

À RETENIR

- Un plan pluriannuel d'éducation à l'orientation dans chaque établissement avec, dès la 5^e, **quatre demi-journées pour devenir acteur de son parcours et découvrir des métiers et des formations.**
- La **formation de tous les professeurs principaux** à l'accompagnement à l'orientation, en commençant par ceux de 3^e dès cette rentrée 2025.
- Une **alliance renouvelée de l'État avec les Régions** pour mieux valoriser les métiers de demain.
- Plus de **800 ressources** mises à disposition des équipes pédagogiques sur la **plateforme Avenir(s).**

DANS L'ACADÉMIE

→ *L'académie expérimente les classes à horaires aménagés maths et sciences dans 4 collèges*

Dans le cadre du plan Avenir et en application de la mesure visant à rendre les sciences et les technologies accessibles à tous dès le collège, **l'académie d'Amiens expérimentera, à la rentrée 2025, quatre classes à horaires aménagés mathématiques et sciences (CHAMS).**

Ces classes expérimentales seront implantées dans les établissements suivants :

- Tergnier, collège Joliot-Curie,
- Corbie, collège Eugène Lefèvre,
- Amiens, collège Édouard Lucas
- Nogent-sur-Oise, collège Marcelin Berthelot.



IDÉE DE REPORTAGE

Challenge Innovatech Elles bougent

Entre janvier et mai, tous les ans depuis 2016, se déroule le Challenge InnovaTech Elles bougent. **Il s'agit d'un concours intergénérationnel et 100% féminin en faveur de l'entrepreneuriat et de l'innovation technologique à destination des lycéennes et étudiantes,** en co-équipe avec les marraines de l'association Elles bougent. Il permet aux lycéennes d'être plongées dans la peau d'une ingénieure, d'une technicienne et de découvrir toute l'étendue des métiers de l'industrie. Vous souhaitez suivre un établissement de l'académie qui participe ? Faites-nous signe.



Plan filles et maths : l'académie amplifie son action pour l'égalité filles garçons en mathématiques

Consciente des enjeux persistants d'égalité entre les filles et les garçons, notamment dans le choix des enseignements de spécialité scientifiques, l'académie d'Amiens s'est engagée dès 2023 dans une **démarche d'anticipation**.

→ NOTRE FORMATION ÉGALITÉ FILLES-GARÇONS EN MATHÉMATIQUES

700

professeurs de mathématiques (collèges, lycées et CPGE) déjà formés

450

professeurs de mathématiques (collèges) à former cette année

Une formation structurée autour de quatre axes de travail :

- **VOIR** : constats sur les écarts filles/garçons - données chiffrées, évolutions, comparaisons internationales.
- **COMPRENDRE** : rôle des stéréotypes - impact sur les évaluations, l'orientation, les pratiques de classe.
- **JUSTIFIER** : cadre légal - enjeux économiques et stratégiques - besoin d'élargir les viviers pour les formations et métiers des STIM et corriger les biais.
- **AGIR** : adapter les pratiques en classe pour une pédagogie plus égalitaire - sensibiliser les élèves - valoriser les parcours féminins en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques (STIM).

→ LANCEMENT DES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MATHS ET SCIENCES (CHAMS) À TITRE EXPÉRIMENTAL DANS 4 COLLÈGES

**JOLIOT-CURIE
À TERGNIER**

**EUGÈNE LEFÈVRE
À CORBIE**

**ÉDOUARD LUCAS
À AMIENS**

**MARCELIN
BERTHELOT À
NOGENT-SUR-OISE**

- au moins 50 % de filles (tous les élèves sont volontaires)
- enseignement scientifique étoffé de 2 à 3 heures supplémentaires par semaine
- articulé autour de projets pédagogiques scientifiques concrets
- impliquant notamment des enseignants-chercheurs de l'UPJV et de l'UTC

→ OUVRIR LES HORIZONS DES JEUNES FILLES ET SUSCITER DES VOCATIONS

Dans l'académie, de nombreuses initiatives sont d'ores et déjà engagées pour valoriser la place des filles dans les formations scientifiques, à travers des concours, des dispositifs dédiés ou encore des rencontres avec des femmes scientifiques inspirantes.

Exemple : une trentaine d'établissements de l'académie sont engagés dans la démarche portée par l'association Elles Bougent.

Renforcer l'égalité filles-garçons à l'école

À RETENIR

→ Un plan Filles et maths ambitieux :

- **30 000 filles** qui gardent la spécialité mathématiques en terminale d'ici 2030 ;
- **création de classes à horaires aménagés en mathématiques et en sciences** au collège ;
- **sensibilisation et formation des personnels** à la prévention des stéréotypes de genre ;
- **systématisation des rencontres avec des rôles modèles féminins** à partir de la 3^e.

→ Une quatrième campagne de labellisation Égalité filles-garçons dans le second degré pour poursuivre la dynamique des 1 500 établissements déjà labellisés.

DANS L'ACADÉMIE



→ 48 établissements labellisés égalité filles-garçons

Ils étaient 33 en 2024, 48 en 2025 : **le nombre de collèges et de lycées de l'académie labellisés pour leur engagement et leurs actions en faveur de l'égalité filles-garçons croît d'année en année.**

Ce label a pour objectif de rendre plus visibles et coordonner les actions menées dans les établissements en matière d'éducation contre les représentations stéréotypées, de prévention et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et de choix d'orientation favorisant la mixité.



IDÉE DE REPORTAGE

Le collège Jean Mermoz à Belleu et le lycée André Malraux à Montataire comptent parmi les rares établissements à avoir obtenu un label de niveau national.

Par ailleurs, la cité éducative de Montataire se distingue en ayant été la première de l'académie à recevoir cette labellisation, soulignant la qualité du travail de réseau mené entre le lycée, les collèges et les écoles du secteur.

Par ailleurs, la cité éducative de Montataire se distingue en ayant été la première de l'académie à recevoir cette labellisation, soulignant la qualité du travail de réseau mené entre le lycée, les collèges et les écoles du secteur.

N'hésitez pas à nous solliciter !



→ **Un travail coordonné avec les services de l'État**

En lien avec les Directions départementales aux droits des femmes et à l'égalité (DDDFE), les établissements labellisés peuvent s'engager dans une **démarche de formation des élèves pour faire de la sensibilisation par les pairs auprès de leurs camarades**. Cette formation est assurée par une association agréée et a vocation à se développer dans l'académie.

Dans l'Oise, ce dispositif existe depuis 2 ans et 5 établissements ont bénéficié cette année de cette formation financée par la DDDFE : collège Simone Veil à Cauffry, lycée Jean Monnet à Crépy-en-Valois, lycée Félix Faure à Beauvais, lycée André Malraux à Montataire, lycée Jeanne Hachette à Beauvais.

→ **Un observatoire académique des LGBTphobies**

Inauguré officiellement en mai 2021, cet Observatoire s'est fixé comme objectifs **la formation des personnels, l'accompagnement des équipes, le développement et la valorisation des actions d'éducation et de prévention**.

Ainsi, plus de 700 personnes ont été sensibilisées ou formées et des ressources sont conçues par l'Observatoire et diffusées chaque année à l'occasion du 17 mai. La dernière campagne s'intitule : « Ne restons pas sans voix face à l'homophobie ! ».

→ **Sensibiliser nos personnels : un journal académique à l'égalité filles-garçons**

L'académie d'Amiens dispose depuis 2017 d'un **journal à l'égalité filles garçons : « Filles et garçons à l'école : elles et ils font l'égalité »**. Ce journal, qui paraît trois fois par an, les 25 novembre, 8 mars et 17 mai, est coordonné par notre référente académique à l'égalité filles-garçons et à la lutte contre les LGBTphobies.

Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires

À RETENIR

- Des mesures pour assurer **la réussite des jeunes dans les territoires ruraux** :
 - **203 territoires éducatifs ruraux (TER)** en 2025, **300 en 2027** ;
 - amélioration du taux d'occupation des **internats d'excellence**.
- Une mobilisation renouvelée en **zone urbaine** :
 - **250 cités éducatives** en 2025, **280 en 2026** ;
 - **50 toutes petites section (TPS) supplémentaires** en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) en 2025, **100 en 2026**.

DANS L'ACADÉMIE



FOCUS

→ La démarche « Écoles d'avenir » dans la Somme : faire converger les initiatives locales

Associées pour agir en faveur de la modernisation de l'École et des politiques éducatives, la préfecture et la direction des services départementaux de l'Éducation nationale de la Somme lancent en 2025 une action fédératrice auprès des acteurs de l'éducation et des collectivités : **la démarche « Écoles d'avenir » vise à encourager les initiatives locales au service de la jeunesse et du renforcement de l'attractivité des territoires ruraux par des actions innovantes** en faveur de la consolidation des acquis des élèves, de leurs conditions de scolarisation et de leur bien-être à l'école.

Cette démarche s'inscrit ainsi pleinement dans le cadre du **plan France Ruralités**, décliné par l'observatoire des dynamiques rurales installé dans le département de la Somme en 2023 sur lequel reposera en partie la mise en œuvre des protocoles d'accord signés entre l'Éducation nationale et les associations des maires en 2025.

Les écoles rurales de demain devront être adaptées aux besoins des enfants comme des équipes pédagogiques dans une logique ambitieuse et collective de continuité éducative et de prise en compte de l'écosystème territorial pour **offrir à tous les élèves les mêmes chances de réussite et d'épanouissement**.



IDÉE DE REPORTAGE

À Harbonnières, dans la Somme : grâce à une organisation en RPC (regroupement pédagogique concentré), périscolaire, maternelle et élémentaire sont désormais réunis dans un même lieu, au sein de bâtiments récents et intelligemment pensés.



→ **Les cités éducatives : un engagement renforcé pour la réussite des jeunes dans les quartiers prioritaires**

Les Cités éducatives visent à **garantir une continuité éducative de qualité, de la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle**, pour les jeunes vivant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Portées conjointement par l'Éducation nationale, les préfetures, les collectivités territoriales et les acteurs associatifs et sociaux, elles fédèrent les initiatives et renforcent la coopération au sein d'un REP ou REP+ pour **améliorer l'encadrement éducatif, élargir les opportunités culturelles et sportives, et lutter contre les inégalités**.

NOUVEAU

→ **Avec la récente labellisation du quartier Sud-Est d'Amiens en mai dernier, l'académie d'Amiens compte désormais 10 Cités éducatives**

Cette dynamique territoriale permet de déployer des projets coordonnés, durables et ciblés, dans une logique de parcours sécurisé pour chaque jeune, du temps scolaire au temps périscolaire, avec pour priorité l'égalité des chances.

→ **13 territoires éducatifs ruraux : un levier pour l'équité et l'ambition en milieu rural**

Nos 13 Territoires éducatifs ruraux (TER) visent à **faire de l'École un moteur de cohésion, de réussite et d'attractivité dans les zones rurales isolées**. Ils reposent sur une **logique de coopération territoriale**, en fédérant l'ensemble des partenaires éducatifs – établissements scolaires, collectivités, associations, familles, services de l'État – pour répondre aux enjeux spécifiques de ces territoires.

Leur mise en œuvre s'articule autour de trois axes définis dans la feuille de route académique : **l'éducation artistique et culturelle (EAC), l'accompagnement à la parentalité, la formation des équipes pédagogiques et éducatives**.

Des actions ciblées sont conduites dans chaque réseau, comme des formations de proximité sur les compétences psychosociales ou l'enseignement explicite par exemple.

Par cette approche intégrée et concrète, les TER permettent de structurer **une école rurale ambitieuse, ancrée dans son territoire et au service de la réussite de tous les élèves**.

→ **Que l'on habite à Montdidier, Creil, Montataire ou Chauny : oui, il est possible d'intégrer Sciences Po !**

Grâce aux **six lycées de l'académie engagés dans la convention Éducation prioritaire (CEP) avec Sciences Po Paris**, l'égalité des chances devient une réalité pour des lycéens de toutes origines sociales et géographiques. Chaque semaine, pendant deux heures, les élèves volontaires de première et de terminale bénéficient d'un accompagnement exigeant pour préparer les épreuves d'entrée, développer leur ambition et construire un projet d'études supérieures solide.

Depuis la création de ces partenariats, **près de 60 élèves ont intégré la prestigieuse école de la rue Saint-Guillaume**.

Une dynamique qui montre que l'excellence peut émerger partout, dès lors que l'on offre aux élèves les conditions et l'accompagnement nécessaires pour exprimer pleinement leur potentiel.



IDÉE DE REPORTAGE

INTÉGRER SCIENCES PO

Vous souhaitez assister à des séances ou interroger un élève ou ancien élève de nos lycées ayant intégré Sciences Po ? Parmi nos 6 lycées engagés dans la démarche (Gay-Lussac – Chauny, Léonard de Vinci – Soissons, Jean Racine – Montdidier, de l'Authie – Doullens, Jules Uhry – Creil et André Malraux – Montataire), nous devrions pouvoir vous trouver ça.

N'hésitez pas à nous solliciter !

Des internats d'excellence au service de la réussite, de l'ambition et de l'égalité des chances

L'académie d'Amiens propose une offre d'internat solide et diversifiée avec 61 établissements répartis sur l'ensemble du territoire (lycées, collèges et EREA), représentant plus de 8 700 places.

CHIFFRES CLÉS

Parmi eux, **23** ont obtenu le label Internat d'excellence depuis 2021, dont 10 en juillet 2024 dans le cadre du plan France ruralités, renforçant la présence de structures d'accompagnement en zone rurale et contribuant à l'équité territoriale.

→ LES PROJETS PÉDAGOGIQUES D'INTERNAT S'ORGANISENT AUTOUR DE TROIS AXES STRUCTURANTS :

La réussite scolaire

L'ouverture culturelle

L'ambition pour l'orientation

→ QUELLE PLUS-VALUE POUR LES ÉLÈVES ?

Ces internats constituent un levier puissant d'**égalité des chances** : 50 % des internes accueillis relèvent de la catégorie socio-professionnelle la moins favorisée.

L'impact est réel : en lycée professionnel, les internes d'excellence issus de milieux modestes enregistrent un **taux de réussite aux examens supérieur** de 29 points à celui de leurs camarades externes de même origine sociale.

→ UN TAUX D'OCCUPATION EN AUGMENTATION

Le modèle séduit de plus en plus : le taux d'occupation des internats d'excellence en pré-bac est passé de 60 % à 74 % entre 2021 et 2024, avec une progression marquée chez les filles (77 %) comme chez les garçons (72 %).

→ UN ACCUEIL STRUCTURANT, ENCADRANT ET QUI FAVORISE LES RYTHMES DES ÉLÈVES ET LEURS APPRENTISSAGES

Les internats d'excellence offrent des modalités d'accueil souples (en semaine, mensuel, sans nuitée avec accès aux services jusqu'à 20h30), et proposent des projets éducatifs diversifiés (sport, langues, numérique, développement durable...).

Encadrés par des équipes dédiées et formées, ils proposent un accompagnement global, à la fois scolaire, éducatif et social, dans un cadre stable, structurant et tourné vers la réussite.



IDÉE DE REPORTAGE

Envie d'évoquer la pause numérique ?

Dans la très grande majorité de nos internats, les portables sont obligatoirement remis aux personnels de vie scolaire à certaines heures de la journée. Une occasion de reportage à saisir ?

N'hésitez pas à nous solliciter !



IDÉE DE REPORTAGE

Vous souhaitez passer une journée avec un interne pour mieux cerner son quotidien ?

Échanger avec des élèves sur leur vie à l'internat ? Rencontrer d'anciens élèves qui pourraient témoigner de leurs années Internat ? Avec 61 internats et 23 internats d'excellence, nous pourrions forcément en trouver pour vous accueillir pour un reportage.

N'hésitez pas à nous solliciter !



16

Consolider l'égalité des chances dans tous les territoires**SAVE THE DATE****Du 8 au 10 octobre 2025 : rendez-vous à Amiens pour les Assises européennes de l'Éducation artistique et culturelle**

À l'initiative d'Amiens Métropole, les Assises européennes de l'Éducation artistique et culturelle (EAC) se tiendront **du 8 au 10 octobre à la Maison de la Culture d'Amiens**.

Ces trois journées seront rythmées de rencontres et de tables rondes avec un vaste panel d'acteurs culturels, éducatifs, associatifs et institutionnels.

Leur ambition : dresser un état des lieux de l'EAC et de son avenir au sein de l'Union Européenne.

À cet effet, les Assises se prolongeront grâce à un projet Erasmus plus, qui permettra des mobilités entre enseignants et des échanges de pratiques, au bénéfice d'une réflexion partagée sur la formation et l'évaluation des projets EAC.

→ Des classes à horaires aménagés pour favoriser l'éducation artistique et culturelle**CHIFFRES CLÉS**

23, c'est le nombre de classes à horaires aménagés (CHA) qui permettent à nos élèves de vivre pleinement une pratique artistique exigeante tout en poursuivant leur scolarité.

Musique, danse, théâtre, arts plastiques, cinéma ou cirque : les CHA offrent un cadre structuré et ambitieux, construit en partenariat avec les structures culturelles du territoire. Portés par des équipes investies, **ces parcours favorisent l'épanouissement, la rigueur et l'ouverture culturelle**.

→ 7 sections internationales pour ouvrir le champ des possibles à tous les publics

Bilingues et biculturelles, les sections internationales offrent un enseignement renforcé en langue vivante et une ouverture culturelle d'ampleur. L'académie d'Amiens a engagé depuis 2022 **une dynamique ambitieuse pour développer ces formations sur l'ensemble du territoire, en les rendant accessibles à un public élargi, notamment issu de l'éducation prioritaire**.

Sept sections internationales sont désormais en activité : six en anglais, une en allemand.

Ces sections préparent les élèves au diplôme national du brevet «option internationale» (DNBI) et au baccalauréat français international (BFI).

**IDÉE DE REPORTAGE****Sections internationale**

Les collèves César Franck et Arthur Rimbaud à Amiens, en REP+, sont les seuls du territoire à partager une section internationale avec des élèves des deux établissements. Une partie des cours se déroulent d'ailleurs dans un tiers lieu, le Safran.

N'hésitez pas à nous solliciter !



Ouverture internationale : la région académique Hauts-de-France, championne des projets Erasmus !

CHIFFRES CLÉS

2,3 millions d'Euro, c'est le montant financier que l'Agence Erasmus + verse en 2025 à l'académie d'Amiens.

Erasmus ce sont des séjours en Allemagne, Espagne, Italie, Finlande... pour rencontrer d'autres élèves, découvrir leurs collèges, lycées, améliorer son niveau de langue ou faire un stage professionnel.

La région académique travaille avec 13 partenaires actifs en Allemagne, Autriche, Canada, Espagne, Italie, Pologne, Royaume Uni, Etats-Unis, Maroc pour développer les possibilités de séjours des élèves.

L'académie propose également des programmes spécifiques pour les lycéens leur permettant de passer 4 semaines d'immersion en famille et au lycée en Italie, Espagne ou Allemagne au lycée en 2^{de} ou en 1^{re}.

→ Mise en place d'un « passeport famille en Thiérache »

Réunissant différents acteurs (Éducation nationale, Banque de France, Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités, acteurs sociaux), l'action « passeport famille en Thiérache » vise à intégrer les familles dans l'opération Passeport EDUCFI. Il s'agit de **sensibiliser les élèves et leur famille à des enjeux d'éducation financière et budgétaire** en ouvrant ainsi des perspectives en termes d'alliance éducative renouvelée et de co-éducation.

Deux collèges de l'Aisne (collèges Condorcet à Vervins et Cobast à Hirson) sont engagés dans l'opération qui se déroulera en deux temps.

Un premier temps (dans la semaine du 17 octobre, en lien avec la journée de refus de la pauvreté) donnera l'occasion aux élèves de travailler avec leurs enseignants sur les attendus du passeport EDUCFI, d'acquérir des notions de base en termes économiques, budgétaires et financiers puis de valider leur passeport.

Un second temps, lors de la semaine de l'Éducation financière en mars, réunira les familles, les enseignants, les élèves, et les intervenants sociaux autour d'ateliers et de stands sous une forme à la fois pédagogique et ludique, avec remise par le chef d'établissement des passeports aux élèves.



IDÉE DE REPORTAGE

ERASMUS

Le collège du Servois à La-Chapelle-en-Serval propose tous les ans de multiples mobilités en Italie, Grèce, Espagne, République Tchèque. Envie de rencontrer des équipes motivées, les suivre dans la planification d'un séjour à l'étranger et interroger les élèves sur la plus-value de ces voyages ?

N'hésitez pas à nous solliciter !



→ **Un réseau académique de structures de retour à l'école**

Grâce à l'ouverture cette année du premier micro-lycée professionnel de l'académie à Friville-Escarbotin, notre territoire disposera désormais d'un réseau :

- **de 4 micro-lycées**, localisés à Amiens, Creil, Saint-Quentin et Friville-Escarbotin ;
- **de 3 micro-collèges**, implantés à La Fère, Amiens et Beauvais.

Les structures de retour à l'école sont adaptées à la **prise en charge d'élèves déscolarisés (en voie de décrochage ou sans solutions de scolarisation), souhaitant reprendre des études secondaires au collège ou au lycée** dans les filières générales, technologiques ou professionnelles.

De par leur prise en charge adaptée, un accompagnement personnalisé et une prise en charge au plus près des besoins de chaque élève, les micro-collèges et les micro-lycées offrent la possibilité à des jeunes aux itinéraires personnels et scolaires complexes de reprendre goût à l'école et, à terme, de décrocher un diplôme national. Les élèves y travaillent en effectifs restreints et dans un cadre propice à leur bonne intégration et à leur bien-être.

La création de ces micro-structures est le fruit d'un travail collaboratif entre l'académie, le Conseil régional des Hauts-de-France et les Conseils départementaux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme.



SAVE THE DATE

Le premier micro-lycée professionnel de la métallurgie inauguré le 19 septembre !

Implanté à Friville-Escarbotin, le Micro-lycée professionnel du Vimeu sera inauguré officiellement le 19 septembre 2025. Il s'agit de la première structure de rescolarisation des élèves (SRE) par la voie professionnelle dans l'académie d'Amiens.

Une cité scolaire innovante à Chaumont-en-Vexin

L'académie d'Amiens s'est toujours distinguée par son engagement pionnier en matière de pilotage et d'innovation pédagogique.

À compter de la rentrée 2027 et de manière progressive, les élèves de Chaumont-en-Vexin pourront enfin intégrer un lycée de secteur à proximité de chez eux, dans un nouveau cadre inédit sur le territoire : la nouvelle cité scolaire de Chaumont sera implantée sur les deux actuels collèges de la commune. Sur le site Saint-Exupéry, des collégiens de la 6^e à la 4^e, sur le site Maupassant des élèves de la 3^e à la terminale.

→ **Objectif : apporter une solution pérenne et confortable aux élèves du secteur pour leur poursuite de scolarité en lycée, à travers une offre pédagogique de qualité**

→ RÉPONDRE À UN BESOIN DU TERRITOIRE

Des lycéens de Chaumont soumis à de nombreuses contraintes

- Lycées de Beauvais distants de 30 km (trajets longs, internat)
- Lycée de Gisors, dans l'académie de Normandie, soumis à dérogation

Deux collèges remplis à 60% de leurs capacités

- Baisse démographique : fermetures récentes de classes dans les deux établissements
- À terme, risque de fermeture de l'un des deux sites

→ UN TRANSFERT PROGRESSIF POUR ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES, LES FAMILLES ET LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES VERS LA NOUVELLE CITÉ SCOLAIRE

SAINT-EXUPÉRY		GUY DE MAUPASSANT
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e	2026	6 ^e , 5 ^e , 4 ^e , 3 ^e
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	2027	5 ^e , 4 ^e , 3 ^e , 2 ^d
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	2028	4 ^e , 3 ^e , 2 ^d , 1 ^{re}
6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	2029	3 ^e , 2 ^d , 1 ^{re} , Terminale

→ DE MULTIPLES PLUS-VALUES

Un lycée rural d'excellence

- Une offre de formation qualitative
- Un cadre stimulant d'apprentissage
- L'assurance de poursuites d'études

De nouvelles perspectives pédagogiques et éducatives

- Pérennisation des deux structures
- Travail de concertation pour établir la nouvelle offre de formation
- Une liaison collège-lycée renforcée

Transmettre les valeurs de la République pour former des citoyens

À RETENIR

- La célébration des 120 ans de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État, avec un appel à projets pédagogiques.
- De nombreuses **actions de prévention des atteintes aux valeurs de la République et à la laïcité**.
- La **lutte contre le racisme et l'antisémitisme renforcée** par une meilleure prise en charge des victimes et des actions de sensibilisation.
- De nouvelles ressources pour **ouvrir le dialogue sur la laïcité** avec les parents d'élèves.

DANS L'ACADÉMIE



→ **Former et accompagner aux valeurs de la République : un engagement constant**

L'académie d'Amiens maintient un **engagement fort et durable en faveur de la formation de ses personnels aux valeurs de la République**.

Le plan national de formation obligatoire à la laïcité et aux valeurs républicaines, déployé a permis de sensibiliser et former entre 2021 et 2025 l'ensemble des personnels (enseignants, personnels d'éducation, d'encadrement et administratifs).

En 2024-2025, pour le second degré par exemple, ces formations ont concerné 48 établissements soit 3 617 personnes (enseignants et non enseignants) auxquelles il faut ajouter plus de 600 personnels des collectivités territoriales présentes dans les EPLE.

En 2025-2026, l'académie poursuit une **politique d'accompagnement de terrain**, en mobilisant les équipes académiques « valeurs de la République » auprès des écoles et établissements. Cet accompagnement s'adresse tant aux équipes en demande qu'à celles confrontées à des atteintes

aux principes républicains : laïcité, discriminations, racisme, antisémitisme, complotisme... Il s'inscrit dans **une logique de réponse rapide, de soutien pédagogique et de consolidation des pratiques professionnelles**, pour garantir à tous les élèves un cadre d'apprentissage respectueux des droits et des devoirs de chacun.

Pour renforcer cette politique de lutte contre les discriminations, l'académie est associée au Mémorial de la Shoah avec qui une convention a été établie, qui sera renouvelée cette année. Elle prévoit à la fois l'organisation d'une formation annuelle dans un bassin de l'académie (Beauvais en 2024-2025 - Creil en 2024-2025) et de possibles interventions en établissements en cas de situations difficiles. Une collaboration est aussi engagée depuis 2020 avec la Fondation pour la Mémoire de l'esclavage avec un programme de formation (Amiens en 2024-2025 - Château-Thierry en 2025-2026).



→ **Classes et lycées engagés : former les citoyens de demain**

Le dispositif Classes et Lycées Engagés (CLE) est reconduit dans l'académie d'Amiens pour l'année scolaire 2025-2026. Il s'inscrit dans une volonté forte de **promouvoir la démocratie scolaire, l'engagement et la transmission des valeurs de la République au sein des lycées.**

Ouvert aux classes de seconde et de première année de CAP, ce dispositif permet à chaque établissement engagé de construire un projet pédagogique annuel autour d'une

des grandes thématiques proposées : défense et mémoire, environnement, prévention et résilience, sport et Jeux olympiques et paralympiques, en lien avec les enseignements, notamment l'EMC (enseignement moral et civique), et le parcours citoyen.

L'an dernier, 1 296 élèves issus de 44 classes de 23 lycées de l'académie ont fait partie de ce dispositif.



FOCUS

→ **Deux établissements de l'académie d'Amiens lauréats du prix Samuel Paty 2025**

Créé pour rendre hommage au professeur d'histoire-géographie assassiné le 16 octobre 2020, ce prix a pour ambition de favoriser la cohésion et la coopération grâce à un projet de classe. Il est centré sur les principes et valeurs démocratiques, au cœur de la construction intellectuelle et citoyenne des élèves, en lien avec les programmes d'enseignement moral et civique (EMC), d'histoire-géographique et de la spécialité HGGSP.

L'académie d'Amiens est particulièrement fière de compter parmi ses établissements deux lauréats du Prix Samuel Paty 2025 :

- dans la catégorie Collège, le premier prix national a été décerné aux élèves de 4^e B du **collège George Sand de Beauvais** ;
- dans la catégorie Lycée, le premier prix national a été attribué aux élèves de seconde 16 du **lycée Cassini de Clermont**.



SAVE THE DATE

Rdv pour la remise des prix Samuel Paty à Paris les 17 et 18 octobre.

En amont de cette cérémonie qui sera riche en émotions, n'hésitez pas à nous faire signe si vous souhaitez rencontrer les élèves et leurs enseignantes du collège George Sand et du lycée Cassini.

Promouvoir la pratique du sport à l'école

À RETENIR

- De nouveaux **tests d'aptitude physique en 6^e** pour les professeurs volontaires afin de mieux connaître la condition physique des élèves.
- Le lancement du **label Génération 2030** pour entretenir les valeurs du sport à l'occasion des Jeux olympiques d'hiver 2030.
- **L'ouverture des infrastructures sportives** des établissements scolaires aux clubs sportifs.

DANS L'ACADÉMIE



SAVE THE DATE

Calendrier UNSS 2025-2026

→ **17 septembre : JOURNÉE NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE (JNSS)**, avec de nombreuses rencontres sur tout le territoire dont 2 d'ampleur (250 élèves environ) à Abbeville (hand à 4, football, aviron ergomètre, biathlon...) et à Loeuilly (sports de pleine nature : trail, kayak, VTT, javelot picard, biathlon laser...).

→ **1^{er} octobre : LE RAID OISE MULTI-ACTIVITÉS LYCÉES** réunira 850 lycéens à la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent. Parallèlement, les journées « **LA LYCÉENNE** » seront organisées dans la Somme et dans l'Aisne. Ces événements exclusivement féminins avec échauffement collectif regrouperont 350 filles à Amiens (parc du Grand Marais) et 150 lycéennes dans l'Aisne.

→ **Le 10 décembre** se tiendra la **FINALE ACADÉMIQUE DE CROSS** : 1 500 élèves de collèges et lycées s'affronteront à Compiègne sur des distances de 2 à 5 km (épreuves qualificatives pour le championnat de France).

→ **Le 1^{er} avril : LA DANSE SERA À L'HONNEUR** au Théâtre du jeu de paume à Albert où 200 collégiens et lycéens de toute l'académie participeront au festival académique de danse.

→ **20 mai : LE CHALLENGE DES LYCÉENS** regroupera 600 lycéens venus de toute

l'académie qui s'affronteront au STAPS d'Amiens pour le titre de « lycée le plus sportif ». Au programme : activités diverses (circuit training, laser-run, VTT, haltérophilie, sports collectifs), activités handisport (boccia, basket-fauteuil, cécifoot), village santé et forum des métiers du sport.

→ **27 mai : LES SPORTS DE PLAGES** sont à l'honneur sur la plage de Fort-Mahon où beach volley, sandball et landkite rassembleront 800 élèves samariens.

→ **Du 8 au 11 juin** : le Coliseum d'Amiens et le stade Petitpoisson à Compiègne accueilleront respectivement les **FINALES DES CHAMPIONNATS DE FRANCE COLLÈGE DE HANDBALL** (180 personnes) et **D'ATHLÉTISME** (plus de 400 élèves).



IDÉE DE REPORTAGE

Partage des infrastructures sportives

À Crèvecœur-le-Grand, les installations sportives du collège Jehan-le-Frehon, inauguré en 2021 par le Conseil départemental de l'Oise, sont d'ores et déjà partagées avec le milieu associatif local. Un bel exemple de mise à disposition concertée et organisée d'infrastructures, au bénéfice de différents publics.

Conforter l'engagement de l'École pour la transition écologique

À RETENIR

Les priorités pour l'année 2025-2026 :

- **renforcer la formation** des élèves et des personnels ;
- encourager la **réalisation d'actions éducatives concrètes** ;
- déployer la **labellisation E3D** (école ou établissement en démarche globale de développement durable) ;
- mettre en lumière les **enjeux maritimes** à l'occasion des **400 ans de la Marine nationale** et dans le **prolongement de l'Année de la mer**.

DANS L'ACADÉMIE



CHIFFRES CLÉS

611, c'est le nombre d'écoles et de collèges de l'académie labellisés pour leur engagement en faveur du développement durable.

Cette dynamique va croissant sur notre territoire :

- l'an dernier, pas moins de **97 écoles** ont demandé à obtenir le label **E3D** (école/établissement en démarche de développement durable), ainsi que 30 collèges et lycées ;
- dans le second degré, la plupart des collèges et des lycées jouissent désormais d'une labellisation (65 %).

CHIFFRES CLÉS

15, c'est le nombre de territoires labellisés E3D sur nos trois départements

Depuis l'extension des labels E3D à des secteurs scolaires impliquant plusieurs structures sur un même territoire et travaillant en réseau, le nombre de territoires labellisés ne cesse de croître : 12 en 2022-23, 14 en 2023-24, 15 en 2024-25.



Les évènements à ne pas manquer votre calendrier de communication 2025-2026

SEPTEMBRE 2025

- **14** : fête du sport
- **du 16 au 22** : semaine européenne de la mobilité
- **17** : Journée nationale du sport scolaire (JNSS)
- **19, 20 & 21** : journées européennes du patrimoine
- **du 18/09 au 08/10** : semaines européennes du développement durable
- **du 23 au 30** : semaine européenne du sport

OCTOBRE 2025

- **du 3 au 13** : fête de la science
- **05** : journée mondiale des enseignants
- **10** : journée mondiale de la santé mentale
- **13** : 2^e anniversaire de l'assassinat de Dominique Bernard
- **13** : dictée ELA
- **du 13 au 18** : semaine du goût
- **du 13 au 18** : Erasmus Days
- journée nationale de la sécurité routière
- **16** : 4^e anniversaire de l'assassinat de Samuel Paty
- semaines de l'engagement collégien / lycéen
- semaine de la démocratie scolaire
- **du 16 au 19** : journées nationales de l'architecture
- semaine mondiale de l'éducation aux médias

NOVEMBRE 2025

- **06** : journée non au harcèlement
- **11** : Armistice
- **20** : journée internationale des droits de l'enfant
- **du 22 au 30** : semaine européenne de réduction des déchets
- semaine de l'école inclusive
- **25** : journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes

DÉCEMBRE 2025

- **01** : journée mondiale de lutte contre le SIDA
- **02** : Giving tuesday - journée du don
- **03** : journée mondiale des personnes handicapées
- semaine des lycées professionnels
- **08** : journée mondiale du climat
- **09** : journée nationale de la laïcité à l'école
- **10** : journée internationale des droits de l'homme
- **du 8 au 13** : semaine du numérique et des sciences informatiques

JANVIER 2026

- **du 21 au 25** : nuits de la lecture
- **24** : journée internationale de l'Éducation
- **27** : journée de mémoire des génocides / prévention crimes contre l'humanité

FÉVRIER 2026

- semaine nationale des Cordées de la réussite

MARS 2026

- **du 6 au 15** : semaine olympique et paralympique
- **08** : journée internationale des droits des femmes
- semaine de l'égalité filles-garçons
- **du 10 au 19** : semaine des mathématiques
- **11** : journée nationale d'hommage aux victimes du terrorisme
- **20** : journée internationale langue française & francophonie
- semaine académique de l'école maternelle
- **du 17 au 21** : semaine éducation / actions contre le racisme et antisémitisme
- **du 24 au 29** : semaine de la presse et des médias dans l'école
- **du 23 au 26** : semaine de l'économie sociale et solidaire (ESS) à l'école

AVRIL 2026

- semaine des langues vivantes
- **22** : journée mondiale de la Terre
- **26** : journée du souvenir des victimes de la déportation

MAI 2026

- **08** : fête de la Victoire de 1945
- **09** : journée de l'Europe
- journée de l'innovation
- 10 jours sans écrans
- **17** : journée internationale de lutte contre l'homophobie / transphobie
- semaine nationale de la marche et du vélo
- **22** : journée mondiale de la biodiversité
- **27** : journée nationale de la Résistance
- nuits des internats

JUIN 2026

- **05** : journée mondiale de l'environnement
- **08** : journée mondiale de l'océan
- journée olympique et paralympique
- Cet été, je lis



IDÉE DE REPORTAGE

Un sujet vous a intéressé dans ce dossier ?
Vous souhaitez planifier un reportage ?

Envoyez directement
votre demande à Marie Bougain
en scannant ce QR code.



Contact presse :

Direction de la communication

Marie BOUGAIN - 06 86 31 87 37 - marie.bougain@ac-amiens.fr



**ACADÉMIE
D'AMIENS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*